



IAAF World Championships
LONDON 2017

4-13 AOÛT

QUEEN ELIZABETH OLYMPIC PARK

MANUEL DES ÉQUIPES

IAAFWORLDCHAMPIONSHIPS.COM

PARTENAIRES
OFFICIELS DE L'IAAF



TABLES DES MATIÈRES

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1	Membres du Conseil de l'IAAF, délégués et officiels internationaux.....	6
1.2	Comité d'organisation local	8
1.3	Le Royaume-Uni et Londres.....	10
1.4	Dates clés et programme général	14

2. ARRIVÉE À LONDRES

2.1	Arrivées et départs	15
2.2	Visas.....	15

3. ACCRÉDITATION

3.1	Centres d'accréditation	17
3.2	Procédures d'accréditation et paiements.....	18
3.3	Laissez-passer spéciaux	19
3.4	Perte d'une accréditation	19
3.5	Accréditations pour entraîneurs supplémentaires	19

4. AIDE FINANCIÈRE

4.1	Membres en règle.....	20
4.2	Aide au voyage.....	20
4.3	Prise en charge de l'hébergement	20
4.4	Remboursements.....	20

5. HÉBERGEMENT

5.1	Généralités.....	21
5.2	Équipes.....	21
5.3	Congrès.....	27

6. TRANSPORTS

6.1	Durées de transport approximatives	28
6.2	Catégories de transport sur l'accréditation	29
6.3	Transports en commun	29

7. CENTRES D'INFORMATION	30	11. SERVICES MÉDICAUX	55
7.1 Centre d'information technique – CIT (Stadium)	30	11.1 Numéros à composer en cas d'urgence	55
7.2 Desks d'information (hôtels des équipes)	31	11.2 Hôpital associé	55
7.3 Bureaux du département Compétitions de l'IAAF	31	11.3 Centres médicaux des sites de compétition/d'entraînement	55
7.4 Distribution des documents	31	11.4 Services médicaux dans les hôtels des équipes	57
8. SITES ET ÉQUIPEMENTS	32	11.5 Marathons et épreuves de marche	58
8.1 London Stadium	32	11.6 Délégué médical et procédures en compétition	58
8.2 Parcours du marathon	32	11.7 Réunion médicale	58
8.3 Parcours de marche	32	11.8 Assurance maladie	58
8.4 Sites d'entraînement et d'échauffement	33	11.9 Autres questions d'ordre médical	59
8.5 Visites du London Stadium pour les athlètes	34		
8.6 Équipements sportifs	35		
8.7 Engins	35		
9. ENGAGEMENTS, SYSTÈME DE QUALIFICATION ET CONFIRMATIONS DÉFINITIVES	36	12. PROGRAMME CLEAN ATHLETICS	60
9.1 Qualification et engagements des athlètes	36	13. PRIMES DE COMPÉTITION ET DE RECORD DU MONDE	61
9.2 Catégories d'âge	37	13.1 Primes de compétition	61
9.3 Règles d'engagement	37	13.2 Primes de record du monde	61
9.4 Système de qualification	37	13.3 Droits et obligations	62
9.5 Athlètes non qualifiés	39		
9.6 Invitation en fonction du bilan	40	14. AUTRES INFORMATIONS	63
9.7 Engagements définitifs	40	14.1 Tickets pour assister à la compétition	63
9.8 Confirmation définitive des engagements	40	14.2 Élections de la Commission des athlètes de l'IAAF	63
9.9 Accord et adhésion des athlètes	41		
10. PROCÉDURES DE COMPÉTITION	42	15. ANNEXES ET PLANS	64
10.1 Réunion technique et Réunion Médicale	42		
10.2 Visites du stade pour les chefs d'équipe	42		
10.3 Horaires	43		
10.4 Modes de qualification, hauteurs initiales et montées de barre	43		
10.5 Tour préliminaire des 100 m hommes et femmes	43		
10.6 Dossards des athlètes	44		
10.7 Tenue de compétition	45		
10.8 Effets personnels	45		
10.9 Chambre d'appel	45		
10.10 Entrée sur l'aire de compétition	47		
10.11 Procédures spécifiques à certaines disciplines	47		
10.12 Chronométrage et mesurage	48		
10.13 Procédures post-compétition	48		
10.14 Cérémonies protocolaires	48		
10.15 Épreuves sur route	49		
10.16 Réclamations et appels	54		

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 MEMBRES DU CONSEIL DE L'IAAF, DÉLÉGUÉS ET OFFICIELS INTERNATIONAUX

Conseil de l'IAAF

Président	Lord Sebastian Coe (GBR)
Premier vice-président	Sergey Bubka (UKR)
Vice-présidents	Dahlan Al Hamad (QAT) Hamad Kalkaba Malboum (CMR) Alberto Juantorena Danger (CUB)
Trésorier	José Maria Odriozola (ESP)
Membres	Roberto Gesta De Melo (BRA), Amérique du Sud* Nawal El Moutawakel (MAR) Abby Hoffman (CAN) Anna Riccardi (ITA) Pauline Davis-Thompson (BAH) Geoff Gardner (NFI), Océanie* Sylvia Barlag (NED) Ahmad Al Kamali (UAE) Frank Fredericks (NAM) Bernard Amsalem (FRA) Zhaocai Du (CHN) Victor Lopez (PUR), NACAC* Stephanie Hightower (USA) Hiroshi Yokokawa (JPN) Antti Pihlakoski (FIN) Mikhail Butov (RUS) Adille Sumariwalla (IND) Nawaf Al Saud (KSA) Svein Arne Hansen (NOR), Europe* David Okeyo (KEN), Afrique* Karim Ibrahim (MAS), Asie*

*Représentants régionaux

Délégués et officiels internationaux

Délégué à l'organisation	Sylvia Barlag (NED)
Délégués techniques	Robert Hersh (USA) Jose Maria Odriozola (ESP) Brian Roe (AUS)
Délégué médical	Stephane Bermon (FRA)
Délégué antidopage	Giuseppe Fischetto (ITA)
Déléguée presse	Anna Legnani (ITA)
Délégué diffusion	John Rowlinson (GBR)
Commissaire publicité	Rowena Samarasinha (GBR)
Statisticiens	Felix Capilla (ESP) Carlos Fernández Canet (ESP)
Mesureur du parcours sur route	Hugh Jones (GBR)
Speakers (anglais)	John Rawling (GBR) Geoff Wightman (GBR)
Speaker (français)	Helene Richter (FRA)
Juge de photo-finish	Chris Haxell (GBR)
Commissaire photo	Raquel Cavaco Nunes (POR)
Starter international	Jordi Roig (ESP)
Jury d'appel	Abby Hoffman (CAN) - présidente Jane Edstrom (CAN) - secrétaire Frederico Nantes (BRA) Yukio Seki (JPN) + 2 membres du Conseil par rotation
Officiels techniques internationaux	Jorge Salcedo (POR) – chef Gemma Castaño (ESP) Antonio Costa (POR) Peter Hamilton (AUS) Par Holm (SWE) Can Korkmazoglu (TUR) Chunde Shen (CHN) Linda Turner (GBR) Martin van Ooyen (NED) Eric Zemper (USA)
Juges de marche internationaux	Steven Taylor (GBR) – chef Khoo Chong Beng (MAS) Frederic Bianchi (SUI) Noel Carmody (GBR) Jean-Pierre Dahm (FRA) Maryanne Daniel (USA) Jordi Estruch Valero (ESP) Anne Froberg (FIN) Daniel Michaud (CAN) Rolf Müller (GER) Pierce O'Callaghan (IRL) Joaquim Daniel Ramos Da Graca (POR) Candido Velez (PUR)
Secrétaire	Maria Dolores Rojas Suarez (ESP)

COMITÉ D'ORGANISATION LOCAL

Membres du conseil d'administration de London 2017 Ltd

Coprésident	Ed Warner
Coprésident	Sir Robin Young
Administrateur représentant la Greater London Authority	Jeff Jacobs
Administrateur représentant le Department for Culture, Media & Sport	Simon Morton
Administrateur représentant la London Legacy Development Corporation	David Goldstone
Administrateur représentant UK Athletics	Terry Colton
Administrateur indépendant	David Armstrong
Administrateur indépendant	Simon Bazalgette
Administratrice indépendante	Elizabeth McMahon
Administrateur indépendant	Vinai Venkatesham
Administratrice représentant les athlètes	Denise Lewis

Comité d'organisation local

Directeur exécutif	David Demolder
Directeur des championnats	Niels de Vos
Directrice générale	Cherry Alexander
Directeur financier	Kevan Taylor
Directeur de la planification	Tom Moon
Directeur des RH et de la prévoyance	Ralph Knibbs
Directeur de compétition	Chris Cohen
Directeur des TI et télécommunications	Lee Dakin
Directrice des services médicaux	Pam Venning
Directeur de la santé et de la sûreté	Joe Ryan
Directeur de la sécurité	Graham Fulcher
Chef des opérations	Pierce O'Callaghan
Directeur de l'hébergement	Simon Hainsworth
Directeur des transports	Chris Hipwood
Directrice du marketing	Heather Reading
Directeur de la billetterie – ventes	Paul Williamson

Comité d'organisation local

Directrice de la billetterie – opérations	Georgia Bekyra
Directrice de la communication	Liz Birchall
Directeur des relations commerciales	Ryan Murphy
Directrice des opérations presse	Jayne Pearce
Directeur de la diffusion	Bob Caple
Responsable du revêtement du stade	Kenny Underwood
Responsable des procédures d'accréditation	Mike Osborne
Responsable du Congrès/protocole	Lucy Crickmore
Directeur général du site	James Mark
Responsable du QEOP	Kim Stanton
Responsable des services aux équipes	Emily Lewis
Responsable de Clean Athletics	David Herbert
Responsable de la présentation sportive	Andy Kay

Département Compétition

Directeur de compétition	Chris Cohen
Directeur technique - sport	Keith Davis
Sous-directeur technique - sport	Angus McKenzie
Directeur de l'administration de la compétition	Malcolm Rogers
Directeur des marathons	Joe Milner
Directeur des épreuves de marche	Colin Murphy

Pour contacter le COL

Veuillez adresser toute demande à Emily Lewis, responsable des services aux équipes :

Email : iaafteams@london2017.org.uk

Tel : +44 121 713 8411

Portable : +44 7785 467865

1.3 LE ROYAUME-UNI ET LONDRES

1.3.1 Le Royaume-Uni

Situation géographique : le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord se trouve dans le coin nord-ouest de l'Europe et ne partage de frontière qu'avec un seul pays : la République d'Irlande. Situé entre l'Atlantique Nord et la mer du Nord, le Royaume-Uni n'est pas à 35 km des côtes françaises. Les deux pays sont séparés par la Manche.

Superficie : 243 610 km²

Gouvernement : le Royaume-Uni est une monarchie dont la reine Elizabeth II est la souveraine depuis 1952.

Population : 65 110 000 (2015)

Climat : le climat du Royaume-Uni est tempéré, l'été commençant en juin ou juillet étant généralement la période la plus chaude de l'année. L'été, la température atteint en moyenne 20 °C. C'est à Faversham (Kent) qu'a été enregistrée la température estivale la plus élevée de l'histoire du pays (38,5 °C en août 2003).

Les vents dominants viennent de l'Atlantique dans le sud-ouest et peuvent apporter des épisodes fréquents de climat doux et humide dans l'ouest.

Langue : l'anglais est la langue officielle du pays mais plus de 100 langues sont actuellement parlées dans l'ensemble du Royaume-Uni. Un Londonien sur cinq a une langue maternelle autre que l'anglais (Office of National Statistics 2013).

Religion : la religion officielle du Royaume-Uni est le christianisme tel qu'il est pratiqué par l'Église anglicane. Les fidèles de cette branche du christianisme sont appelés « protestants ». Les chrétiens constituent environ 71 % de la population, mais le Royaume-Uni est une société multiconfessionnelle dans laquelle toutes les autres religions, notamment le bouddhisme, l'hindouisme, l'islam, le judaïsme et le sikhisme, sont pratiquées en toute liberté.

Capitale : Londres

Heure locale : le Royaume-Uni sera à l'heure d'été britannique (UTC + 1 heure) pendant toute la durée des championnats du monde de l'IAAF.

Électricité : l'alimentation réseau standard au Royaume-Uni est une alimentation 230/240 V CA à 50 Hz. La fiche traditionnelle à trois broches et fusible est conforme à la norme britannique BS 1363.



Conduite : les Britanniques roulent à gauche dans des véhicules à volant à droite. Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire en toutes circonstances pour tous les usagers de voitures et de véhicules utilitaires. L'utilisation de dispositifs mobiles portatifs est strictement interdite pendant la conduite. La conduite en état d'ébriété constitue un délit grave et le taux d'alcool autorisé est de 80 mg/100 ml de sang. Toutes les dispositions du code de la route sont appliquées à la lettre. Pour en savoir plus sur le péage urbain de Londres (London Congestion Charge) que doivent payer les véhicules traversant certaines zones de la ville aux heures de pointe, consultez le site www.tfl.gov.uk/congestioncharge. Pour de plus amples informations sur la conduite à Londres, rendez-vous sur : www.tfl.gov.uk/modes/driving.

Numéros de téléphone : les numéros de téléphone commençant par 01, 02 ou 03 sont des numéros fixes ou d'entreprises. Les numéros de téléphone commençant par 07 sont des numéros mobiles.

Indicatif de pays : +44

Appels internationaux : pour composer un numéro fixe ou mobile depuis un téléphone étranger, omettez le 0 initial et remplacez-le par l'indicatif du Royaume-Uni. Exemples : 020 8765 4321 devient +44 20 8765 4321 (numéro fixe) et 07987 654 321 devient +44 7987 654 321 (numéro mobile).

Réseaux mobiles : le Royaume-Uni utilise le réseau GSM 900 couvrant l'Europe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande mais incompatible avec le réseau GSM 1900 nord-américain ou le système non GSM utilisé au Japon (les téléphones GSM 1900/900 que possèdent de nombreux Nord-Américains fonctionnent toutefois au Royaume-Uni). Si vous possédez un téléphone mobile GSM, contactez votre opérateur pour en savoir plus sur son utilisation au Royaume-Uni et faites attention au routage des appels à l'étranger. Il est généralement plus pratique d'acheter une carte SIM locale et de la créditer du montant souhaité (normalement au moins 5 £).

Devise : livre sterling britannique (GBP ou £)

Taux de change approximatif : 0,79 GBP = 1 USD et 0,87 GBP = 1 EUR

Pièces : 1 pence (p) ; 2 p ; 5 p ; 10 p ; 20 p ; 50 p ; 1 £ ; 2 £.



Nouvelle pièce de 1 £ en circulation depuis 2017

Billets : 5 £ ; 10 £ ; 20 £ ; 50 £.

Nouveau billet de 5 £ en circulation depuis 2016 :



Cartes de crédit : les cartes Master Card, Maestro, Visa, American Express et Diners Club sont toutes acceptées au Royaume-Uni. Remarque : les cartes American Express et Diners Club ne sont pas acceptées dans certains établissements.

1.3.2 Londres

Londres est la capitale du Royaume-Uni et l'une des villes les plus visitées au monde. Il s'agit de la municipalité la plus peuplée de l'Union européenne. De son histoire à sa cuisine raffinée en passant par sa culture et ses divertissements, Londres a quelque chose à offrir à chacun de ses visiteurs. Sa culture dynamique et diverse fait d'elle l'une des villes les plus internationales au monde.

Londres est devenue ces dernières années une capitale du sport en accueillant des événements sportifs de premier plan tels que les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2012, l'IAAF Diamond League, des matchs de Premier League de football, la Coupe du monde de rugby 2015 et la Coupe du monde de rugby à XIII 2013. Londres a organisé les Jeux Olympiques à trois reprises (1908, 1948 et 2012) depuis les premiers Jeux de l'ère moderne de 1896. Aucune autre ville au monde ne l'a jamais fait.

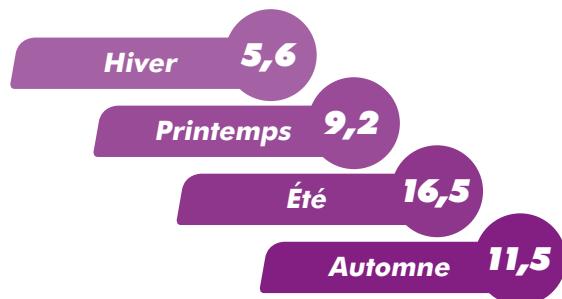
Londres continuera d'exprimer son amour du sport après les championnats du monde d'athlétisme de l'IPC et de l'IAAF en accueillant d'autres événements sportifs majeurs, notamment les finales de l'ATP World Tour de tennis ainsi que les demi-finales et la finale du championnat d'Europe de football 2020.

Superficie : 1 579 km²

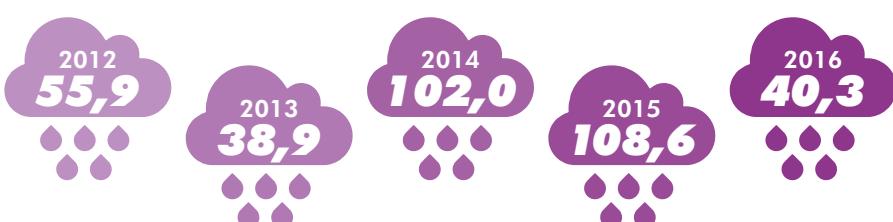
Population : 8,63 millions en 2015 (13 % de la population totale du Royaume-Uni)

Climat : le climat de Londres a évolué ces dernières années. Les étés sont devenus plus chauds et plus secs, les hivers plus chauds et plus humides. Le climat océanique tempéré se traduit par des précipitations légères fréquentes toute l'année, des étés plus chauds aux températures modérément élevées (juillet étant le mois le plus chaud de l'année) et des hivers froids aux températures parfois négatives.

Températures moyennes par saison dans le sud-est de l'Angleterre, mesurées de 2012 à 2016 (en degrés Celsius) :



Précipitations moyennes en août ces cinq dernières années (en mm) :



Conditions météorologiques moyennes en août à Londres de 2012 à 2016

	Température moyenne (°C)	Température maximale moyenne (°C)	Température minimale moyenne (°C)	Vitesse du vent moyenne (m/s)	Vitesse du vent moyenne (%)
4 août	17,7	22,6	14,6	2,3	78
5 août	16,9	21,7	12,9	1,5	80
6 août	17,5	23,0	15,0	2,0	77
7 août	15,7	20,9	11,4	2,0	79
8 août	19,3	24,0	14,7	1,5	77
9 août	20,5	27,8	13,3	0,9	67
10 août	20,7	26,2	14,8	0,9	69
11 août	19,4	23,5	16,0	3,1	66
12 août	20,6	27,0	16,4	2,6	69
13 août	19,1	24,0	15,5	1,9	78

Latitude et longitude : 51°30'26" N, 00°07'39" O

Altitude : 35 mètres (au-dessus du niveau de la mer)

Qualité de l'eau : l'eau du robinet de Londres est potable et peut être utilisée en toute sécurité dans la vie quotidienne.

Administration : Autorité du Grand Londres (Greater London Authority : london.gov.uk).

Heures d'ouverture : la City de Londres travaille du lundi au vendredi de 9h à 17h, mais les horaires sont généralement flexibles dans le reste de la ville. Certains grands magasins et magasins de chaîne restent ouverts jusqu'à 21h les jours de semaine dans les rues commerçantes animées. Les pubs sont généralement ouverts de 12h à 23h. Les restaurants ouvrent quant à eux le plus souvent de 12h à 14h30 pour le déjeuner et de 18h à 22h pour le dîner, même si de nombreux restaurants du centre de Londres offrent un service en continu jusqu'à 22h. Le dimanche, la majorité des supermarchés ferment à 17h tandis que les grands magasins et magasins de chaîne ferment à 18h. Les petites supérettes ont généralement des heures d'ouverture plus larges.

Transports : Londres dispose de l'un des plus grands réseaux de transports publics au monde, avec des systèmes intégrés de transport fluvial, routier et par bus, métro et train reliant les 32 « boroughs » (arrondissements) de la ville. Le « night tube » a été lancé fin 2016. Ce métro de nuit circule sans interruption le vendredi et le samedi sur les lignes Central, Jubilee, Northern, Piccadilly et Victoria.

En savoir plus sur les transports à Londres : tfl.gov.uk

1.4 DATES CLÉS ET PROGRAMME GÉNÉRAL

Jour	Date	Heure	Événement	Lieu
Lundi	24 juillet	24h00 heure de Monaco (GMT +2)	Clôture des engagements définitifs	Through IAAF Event Entry System
Samedi	29 juillet	8h00-20h00	Ouverture du centre d'accréditation principal des équipes	Grange City Hotel (GCH)
Lundi	31 juillet	9h00-18h00	210e réunion du Conseil de l'IAAF	Marriott West India Quay
Mardi	1er août	12h00-18h00	Inscriptions au Congrès	ExCeL, East Entrance Boulevard (level 0)
		19h30	Cérémonie d'ouverture du Congrès de l'IAAF & dîner de l'IAAF (sur invitation uniquement)	Tate Modern
Mercredi	2 août	8h00	Inscriptions au Congrès	ExCeL, East Entrance Boulevard (level 0)
		9h00-18h00	Athletics Connect	ExCeL, ICC Auditorium (level 0)
		10h00	Visite du stade pour les chefs d'équipe et entraînement des athlètes	London Stadium
		12h00	Confirmation finale des engagements pour le 4 août	Help Desks in the Team Hotels or at the TIC
Jeudi	3 août	9h00-17h00	51e Congrès de l'IAAF	ExCeL, ICC Auditorium (level 0)
		10h00	Visite du stade pour les chefs d'équipe et entraînement des athlètes	London Stadium
		11h00	Délai de soumission des questions écrites pour la réunion technique	Help Desks in the Team Hotels or at the TIC
		18h00	Réunion technique et réunion médicale	ExCeL, ICC Auditorium (level 0)
Vendredi	4 août	18h00	Nuit d'ouverture	London Stadium
Dimanche	13 août	13h00-16h00	211e réunion du Conseil de l'IAAF	Marriott West India Quay
		22h00	Fête de clôture (sur invitation uniquement)	Building Six, The O2

1.4.1 Nuits d'ouverture et de fermeture

Une nuit d'ouverture aura lieu au London Stadium une heure avant le début de la première session le 4 août (18h00). Une nuit de clôture sera également organisée une heure avant la dernière session au London Stadium le 13 août. Ni la nuit d'ouverture ni la nuit de clôture ne comprendront un défilé des délégations, mais les équipes sont les bienvenues si elles souhaitent y assister depuis la tribune qui leur est destinée.

1.4.2 Soirée des athlètes

Le COL organisera à la fin des championnats une soirée pour les athlètes et les officiels d'équipe. Cette soirée aura lieu à partir de 22h00 le dimanche 13 août au Building Six, une super boîte de nuit de l'O2 Arena de Londres, avec des DJ invités et du divertissement toute la nuit. Le cadre parfait pour fêter la fin des championnats.

ARRIVÉE À LONDRES

2.1 ARRIVÉES ET DÉPARTS

2.1.1 Arrivées

Les aéroports de Londres-Heathrow (à 25 km à l'ouest du centre de Londres) et de Londres-City (à 12 km à l'est du centre de Londres) sont les points d'entrée officiels des championnats. Le COL assurera gratuitement les transferts depuis ces deux aéroports vers les lieux d'hébergement officiels. Des camionnettes seront disponibles en cas de besoin pour le transport d'équipements de compétition ; ces derniers seront alors emmenés directement de l'aéroport à la Community Track adjacente au London Stadium.

Un point d'accueil sera situé dans chaque terminal des aéroports de Heathrow et City du 31 juillet au 4 août. Du personnel du COL y sera à la disposition des équipes et les desks seront identifiables grâce à une toile de fond portant le logo des championnats du monde de l'IAAF de Londres 2017. Les personnes arrivant en dehors de cette période seront accueillies par le COL avec des pancartes. Les équipes recevront les informations relatives aux transports et seront dirigées vers la zone de transfert dans le terminal.

2.1.2 Départs

Toutes les informations de départ doivent être saisies dans le système d'engagement en ligne de l'IAAF (EES) lors des engagements définitifs. Les chefs d'équipe doivent signaler toute modification des informations saisies lors de leur arrivée à Londres au desk d'information de l'hôtel de leur équipe.

Un horaire des transferts sera affiché aux desks d'information des hôtels des équipes 72 h avant les départs. Nous invitons les chefs d'équipe à vérifier que les informations affichées sont correctes et à informer le desk de leur hôtel de tout changement.

Le personnel du COL sera disponible aux aéroports les 14 et 15 août pour aider les équipes lors de leur départ.

2.2 VISAS

2.2.1 Généralités

Le Royaume-Uni a des règles strictes concernant les ressortissants ayant besoin d'un visa pour entrer dans le pays. Si vous êtes ressortissant d'un pays pour lequel un visa d'entrée au Royaume-Uni est obligatoire, vous ne serez PAS autorisé à entrer au Royaume-Uni si vous n'en possédez pas.

Le COL travaille en étroite collaboration avec l'UKVI (UK Visas & Immigration – l'organisme chargé des visas et de l'immigration au Royaume-Uni) afin de s'assurer que les centres délivrant

les visas aient parfaitement connaissance de la tenue prochaine des championnats du monde de l'IAAF et des demandes de visa qui peuvent en découler. Toutes les demandes seront traitées conformément à la législation du Royaume-Uni en matière d'immigration disponible sur www.gov.uk/guidance/immigration-rules/immigration-rules-index.

Reportez-vous aux annexes pour connaître la liste des pays dont les ressortissants doivent posséder un visa pour entrer au Royaume-Uni. Vous pouvez également vérifier si vous avez besoin d'un visa sur www.gov.uk/check-uk-visa.

2.2.2 Procédure de demande de visa

Si vous êtes ressortissant d'un pays pour lequel un visa est obligatoire et venez au Royaume-Uni pour participer aux championnats du monde de l'IAAF, vous devez demander un visa « IAAF and IPC World Athletics Championships ». Ce visa est gratuit pour les membres d'équipes accrédités disposant d'une lettre d'invitation officielle du COL. Il est valide six mois à compter de sa date de délivrance.

Demandez votre visa gratuit sur www.visa4uk.fco.gov.uk/home/welcome et sélectionnez la catégorie « IAAF and IPC World Athletics Championships » sur l'écran à cet effet.

Vous devrez prendre rendez-vous et vous rendre en personne dans un centre de demande de visa (VAC, Visa Application Centre) afin de fournir vos données biométriques (empreintes digitales et photo), ainsi que toutes les pièces justificatives nécessaires en version papier. Pour trouver le VAC le plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.gov.uk/find-a-visa-application-centre.

Vous pouvez demander le visa « IAAF and IPC World Athletics Championships » au maximum trois mois avant votre arrivée sur le territoire. Nous vous encourageons à effectuer les démarches le plus tôt possible, au plus tard le 16 juin 2017.

L'UKVI fournit en standard les visas visiteurs sous 15 jours ouvrables à compter du jour de dépôt des données biométriques au VAC.

ACCREDITATION

3.1 CENTRES D'ACCREDITATION

Trois centres d'accréditation seront au service des équipes participant aux championnats du monde de l'IAAF de Londres 2017. Le centre d'accréditation principal des équipes sera situé à l'hôtel Grange City (Wakefield Suite). C'est là que les chefs d'équipe devront se rendre dès qu'il leur sera possible de le faire après leur arrivée, afin d'accomplir les procédures administratives. Les deux autres centres d'accréditation des équipes seront situés au Grange Tower Bridge (Prescot Suite) et au Grange St Paul's (Imageworks Gallery, Carter Lane). Ils n'assureront toutefois que l'impression des accréditations (aucun bureau administratif n'y sera installé).

Jours et heures d'ouverture des centres d'accréditation des équipes :

CHAMPIONNATS DU MONDE DE L'IAAF		Centre d'accréditation principal des équipes Grange City (GCH)		Centre d'accréditation des équipes Grange Tower Bridge (GTB)		Centre d'accréditation des équipes Grange St Paul's (GSP)	
Salle		Wakefield Suite		Prescot Suite		Imageworks Gallery, Carter Lane	
SAM	29/7	8h00	20h00				
DIM	30/7	8h00	20h00				
LUN	31/7	8h00	20h00				
MAR	1/8	8h00	20h00	8h00	20h00	8h00	20h00
MER	2/8	8h00	20h00	8h00	20h00	8h00	20h00
JEU	3/8	8h00	20h00	8h00	20h00	8h00	20h00
VEN	4/8	8h00	20h00	8h00	20h00	8h00	20h00
SAM	5/8	8h00	20h00	8h00	20h00	8h00	20h00
DIM	6/8	8h00	20h00	8h00	20h00	8h00	20h00
LUN	7/8	8h00	20h00	8h00	20h00	8h00	20h00
MAR	8/8	8h00	20h00	8h00	20h00	8h00	20h00
MER	9/8	8h00	20h00	8h00	20h00	8h00	20h00
JEU	10/8	8h00	20h00	8h00	20h00	8h00	20h00
VEN	11/8	8h00	20h00				
SAM	12/8	8h00	20h00				
DIM	13/8	8h00	14h00				

Si vous arrivez avant l'ouverture des centres basés dans les hôtels des équipes, nous vous suggérons de collecter vos accréditations à l'UDAC situé à côté de l'Aquatics Centre dans le Queen Elizabeth Olympic Park ; ce centre ouvrira le 26 juillet. Si vous arrivez en dehors des heures d'ouverture, vous pouvez effectuer vos formalités d'accréditation le lendemain.

3.2 PROCÉDURES D'ACCREDITATION ET PAIEMENTS

3.2.1 Chef d'équipe

Le chef d'équipe devra se rendre dans les bureaux du COL/de l'IAAF dans le centre d'accréditation principal des équipes à l'hôtel Grange City afin d'accomplir les formalités suivantes :

- Paiement de la facture d'hébergement
- Remboursement des frais de voyage
- État financier de l'IAAF
- Confirmation finale des engagements
- Vérification de la tenue de compétition
- Remise des formulaires d'accord et d'adhésion des athlètes
- Collecte des dossards et des laissez-passer spéciaux

Le chef d'équipe devra accomplir les procédures comptables et régler les frais supplémentaires éventuels (pour les officiels d'équipe, les chambres individuelles, les jours additionnels, etc.) avant de collecter son accréditation, qui ne lui sera remise que sur présentation d'un document attestant qu'il/elle a bien suivi toutes les procédures.

3.2.2 Athlètes et officiels d'équipe

Tous les athlètes et officiels d'équipe doivent se rendre dans l'un des centres d'accréditation des équipes pour se faire prendre en photo et collecter leur accréditation.

Hôtel Grange City : équipes hébergées aux hôtels Grange City et DoubleTree Tower of London

Hôtel Grange Tower Bridge : équipes hébergées aux hôtels Grange Tower Bridge et Guoman Tower

Hôtel Grange St Paul's : équipes hébergées à l'hôtel Grange St Paul's

3.2.3 Délégués au Congrès

L'accès à la salle du Congrès requiert une accréditation. Les membres d'équipes étant également délégués au Congrès doivent donc préalablement aller chercher leur accréditation dans l'un des trois centres d'accréditation des équipes.

Un centre d'accréditation spécialement dédié au Congrès, situé au desk d'inscription au Congrès, sera également disponible aux heures suivantes :

1er août de 10h00 à 18h00

2 août de 8h00 à 18h00

3 août de 10h00 à 14h00

3.3 LAISSEZ-PASSER SPÉCIAUX

L'IAAF fournira des laissez-passer spéciaux pour les zones suivantes :

- Aires d'échauffement (le nombre de laissez-passer dépend de la taille de l'équipe)
- Salle de repos des épreuves combinées (deux par athlète)
- CIT (uniquement pour récupérer les documents dans le casier de l'équipe – jusqu'à trois par équipe en fonction de la taille de l'équipe)
- Zone post-compétition (pour rejoindre les athlètes à la fin de la zone mixte)
- Zones de ravitaillement des épreuves sur route

Le COL distribuera des tickets aux entraîneurs des concours.

3.4 PERTE D'UNE ACCRÉDITATION

L'accréditation doit être portée et visible en toutes circonstances, et présentée sur demande. Elle est personnelle et non transférable. La perte ou le vol d'une accréditation doit être immédiatement signalé(e) au centre d'accréditation des équipes ou au CIT au stade. Afin d'obtenir une nouvelle accréditation, le membre de l'équipe concerné doit se rendre dans un centre d'accréditation accompagné de son chef d'équipe ou de l'officiel exerçant les responsabilités les plus élevées au sein de la délégation, et y présenter une pièce d'identité valable (par exemple son passeport).

3.5 ACCRÉDITATIONS POUR ENTRAÎNEURS SUPPLÉMENTAIRES

Une « accréditation pour entraîneur supplémentaire » sera disponible à la vente pour un certain nombre d'officiels au-delà du quota de 80 %. Son prix est de 350 USD. Le package comprend :

- Une accréditation pour les championnats du monde de l'IAAF donnant accès à la tribune des équipes au stade
- L'accès aux zones d'entraînement
- L'accès au système de transport des championnats
- L'accès aux hôtels des équipes
- L'accès, lorsque l'accréditation est associée au ticket ou laissez-passer spécial correspondant, aux aires d'échauffement et aux sièges réservés aux entraîneurs des concours

Le COL peut fournir un hébergement aux entraîneurs supplémentaires (moyennant un supplément) dans des hôtels près des hôtels des équipes. Contactez hotels@london2017.org.uk si vous avez besoin d'aide pour réserver votre hébergement.

Les entraîneurs supplémentaires doivent être saisis dans le système d'engagement en ligne de l'IAAF en sélectionnant la catégorie correcte dans la section relative aux officiels. Le coût de l'accréditation supplémentaire (350 USD par entraîneur) sera réglé avec le reste de la facture d'hébergement de l'équipe. Les entraîneurs supplémentaires doivent venir chercher leur accréditation eux-mêmes dans l'un des centres d'accréditation.

AIDE FINANCIÈRE

4.1 MEMBRES EN RÈGLE

Le COL accordera une aide financière au voyage et à l'hébergement pour la participation aux championnats du monde de l'IAAF (et au Congrès de l'IAAF) aux conditions indiquées ci-dessous à toutes les fédérations membres en règle avec l'IAAF. Si vous avez des doutes ou des questions concernant le statut administratif de votre fédération membre vis-à-vis de l'IAAF, contactez M. Jee Isram à l'adresse jee.isram@iaaf.org.

4.2 AIDE AU VOYAGE

Les fédérations membres peuvent s'adresser au bureau de voyages de l'IAAF (travels@iaaf.org) pour organiser leur voyage. Si elles souhaitent acheter elles-mêmes leurs billets, elles doivent demander l'approbation préalable de leur devis de voyage avant le 5 avril 2017 (date de clôture des engagements préliminaires) en indiquant le tarif qu'elles peuvent obtenir dans la section à cet effet du système d'engagement en ligne de l'IAAF. Passé ce délai, les demandes peuvent être refusées par l'IAAF.

Remarque importante : pour que le montant convenu des frais de voyage puisse être remboursé, le chef d'équipe doit fournir les documents ci-dessous à l'IAAF une fois à Londres, lors de la procédure d'accréditation, pour les athlètes et le premier délégué au Congrès :

- le ticket (papier ou électronique) indiquant le prix
- la facture originale de l'agence de voyage

Si l'un des documents ci-dessus manque au dossier, les frais de voyage resteront à la charge de la fédération membre.

4.3 PRISE EN CHARGE DE L'HÉBERGEMENT

Le COL offre l'hébergement en pension complète en chambre twin pour 13 nuits maximum pendant la durée des championnats (arrivée le 1er août, départ le 14 août). Aucune aide financière n'est accordée pour les officiels des équipes (à l'exception d'un délégué au Congrès – voir ci-dessous). Un supplément sera facturé pour les chambres individuelles (voir 5.2.2).

Si un athlète pour lequel l'IAAF/le COL a accordé une aide financière est à Londres mais ne participe pas aux championnats, l'IAAF/le COL est en droit d'exiger le remboursement de l'aide financière au voyage et à l'hébergement le concernant.

Premier délégué au Congrès

Un délégué au Congrès de chaque délégation bénéficiera également d'un hébergement en pension complète en chambre individuelle pour 15 nuits maximum (arrivée le 30 juillet, départ le 14 août), quel que soit son lieu d'hébergement (voir 5.3.2 pour plus d'informations).

4.4 REMBOURSEMENTS

Si l'IAAF vous a autorisés (au nom du COL) à acheter vos billets vous-mêmes, le montant convenu pour chaque athlète en compétition et le premier délégué au Congrès sera compris dans l'état financier de l'IAAF/du COL établi sur place. Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun remboursement en liquide n'aura lieu sur place. Les remboursements s'effectueront par virement bancaire après les championnats.

HÉBERGEMENT

5.1 GÉNÉRALITÉS

Le COL a organisé l'hébergement des athlètes, des officiels d'équipe et des délégués au Congrès (faisant partie d'équipes) dans cinq hôtels de standing similaire. Les hôtels ouvriront officiellement et proposeront tous leurs services à compter du 1er août. Les équipes arrivant avant cette date pourront compter sur l'aide d'un desk réduit dans leur hôtel pour toute question concernant l'hébergement.

Pour en savoir plus sur l'hébergement des délégués au Congrès ne faisant PAS partie d'équipes, reportez-vous à la section 5.3.

5.2 ÉQUIPES

Les dispositions suivantes concernent tous les athlètes et officiels d'équipe (y compris les délégués au Congrès qui sont également officiels d'équipe).

Le nombre d'officiels pouvant être logés avec leur équipe est limité à 80 % du nombre total d'athlètes en compétition (si par exemple l'équipe compte 50 athlètes, le nombre maximum d'officiels est de 40).

Les officiels sont divisés en deux catégories :

- les officiels subventionnés (jusqu'à 55 % du nombre d'athlètes en compétition)
- les officiels non subventionnés (jusqu'à 25 % du nombre d'athlètes en compétition) – voir le tableau en annexe

Ce quota comprend les délégués au Congrès qui sont également officiels d'équipe. Il sera possible de faire accréditer des officiels supplémentaires (au-delà du quota de 80 %) moyennant l'achat d'une « accréditation pour entraîneur supplémentaire » (voir section 3.5).

Le COL se chargera des réservations sur la base des besoins d'hébergement indiqués lors des engagements préliminaires et définitifs.

5.2.1 Hôtels

GRANGE CITY HOTEL (GCH)

8-14 Coopers Row, London EC3N 2BQ

 Distance du Queen Elizabeth Olympic Park :	30 minutes
 Distance de l'aéroport Londres-City :	30 minutes
 Distance de l'aéroport Londres-Heathrow :	100-160 minutes

Chambres : 220 chambres twin, 60 chambres single

Wifi : compris

Restaurant : Auditorium

Salle de réunion des équipes : Beauchamp

Espaces de loisirs : piscine, spa et salle de sport



GRANGE TOWER BRIDGE (GTB)

45 Prescot Street, London E1 8GP

 Distance du Queen Elizabeth Olympic Park :	30 minutes
 Distance de l'aéroport Londres-City :	30 minutes
 Distance de l'aéroport Londres-Heathrow :	100-160 minutes

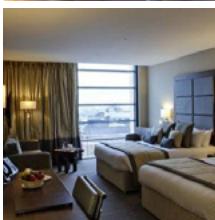
Chambres : 270 chambres twin, 60 chambres single

Wifi : compris

Restaurant : restaurant principal

Salle de réunion des équipes : Bartholomew

Espaces de loisirs : piscine et salle de sport



GRANGE ST PAUL'S (GSP)

10 Godliman Street, London EC4V 5AJ

 Distance du Queen Elizabeth Olympic Park :	40 minutes
 Distance de l'aéroport Londres-City :	40 minutes
 Distance de l'aéroport Londres-Heathrow :	90-150 minutes

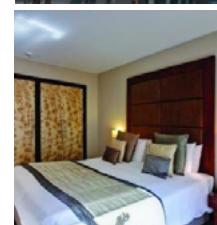
Chambres : 270 chambres twin, 60 chambres single

Wifi : compris

Restaurant : salles Wren & Shakespeare

Salle de réunion des équipes : Churchill

Espaces de loisirs : piscine et salle de sport



GUOMAN TOWER HOTEL (GTH)

St Katharine's Way, London E1W 1LD

 Distance du Queen Elizabeth Olympic Park :	35 minutes
 Distance de l'aéroport Londres-City :	30 minutes
 Distance de l'aéroport Londres-Heathrow :	100-160 minutes

Chambres : 300 chambres twin, 100 chambres single

Wifi : compris

Restaurant : Tower Suite

Salle de réunion des équipes : Britannia

Espaces de loisirs : salle de sport



DOUBLETREE BY HILTON – TOWER OF LONDON (DTH)

7 Pepys Street, London EC3N 4AF

 Distance du Queen Elizabeth Olympic Park :	30 minutes
 Distance de l'aéroport Londres-City :	30 minutes
 Distance de l'aéroport Londres-Heathrow :	100-160 minutes

Chambres : 330 chambres twin,
120 chambres single

Wifi : compris

Restaurant : Gallery Suites

Salle de réunion des équipes : Northview

Espaces de loisirs : salle de sport



5.2.2 Tarifs

Le comité d'organisation local a communiqué les tarifs d'hébergement pour les athlètes ainsi que pour les officiels subventionnés et non subventionnés. Le premier délégué au Congrès qui fait partie de l'équipe sera logé gratuitement (pendant la période subventionnée correspondante).

Tarif par personne et par jour en pension complète	Twin	Single
Athlètes en compétition	Pris en charge par le COL	Supplément de 80,00 £
Officiels subventionnés (55 %)	100,00 \$*	230,00 £
Officiels non subventionnés (56 %-80 %)	150,00 £	230,00 £
Quiconque hors de la période officielle	150,00 £	230,00 £

*Le prix en USD sera convenu en fonction du taux de change en vigueur le jour de l'ouverture du centre d'accréditation principal des équipes.

Les factures d'hébergement seront basées sur les informations (nombre de personnes et dates d'arrivée/de départ) fournies à la date de clôture des engagements définitifs (le 24 juillet à minuit, heure de Monaco), avec une tolérance de deux personnes. Toute annulation reçue après le 24 juillet (au-delà des deux premières personnes) sera considérée comme une non-présentation et facturée par le COL pour la période de réservation correspondante.

Les fédérations membres devront régler tous les frais d'hébergement supplémentaires non pris en charge par le COL à leur arrivée à Londres, lors de la procédure d'accréditation. Il s'agira la plupart du temps de régler :

- l'hébergement des officiels
- les hébergements en chambre individuelle
- les hébergements hors de la période officielle
- les demandes spéciales adressées au COL
- les « accréditations pour entraîneurs supplémentaires » (voir 3.5)

Si la fédération membre a été autorisée à acheter elle-même ses billets et si l'IAAF doit lui rembourser ce qu'elle a dépensé, le montant à rembourser est en général utilisé pour couvrir tout ou partie des frais d'hébergement supplémentaires. S'il ne suffit pas ou si c'est l'IAAF qui a acheté les billets, les frais d'hébergement supplémentaires doivent être payés directement par la fédération membre.

Les paiements au COL peuvent être effectués en liquide (en GBP, USD ou euros) ou par carte de crédit (Master Card ou Visa).

5.2.3 Réservations

Vous devez normalement avoir déjà effectué une réservation provisoire lors de vos engagements préliminaires à l'aide de la section à cet effet du système d'engagement en ligne de l'IAAF.

Les réservations finales doivent être soumises lors des engagements définitifs et indiquer les besoins quotidiens pour l'ensemble de l'équipe, **y compris pour les délégués au Congrès qui sont également officiels d'équipe**.

5.2.4 Procédures de check-in/check-out

Le check-in commence officiellement à 14h00 dans les hôtels des équipes. Le COL fera son possible pour faciliter les check-ins avant cette heure en cas de besoin.

À leur arrivée à leur hôtel, les membres des équipes doivent se présenter au desk d'enregistrement de Londres 2017 afin de s'y enregistrer et d'y recevoir leur clé de chambre, sur la base de la rooming list préalablement fournie sur le formulaire donné par le COL. Une empreinte de leur carte de crédit peut également leur être demandée pour activer certains services de l'hôtel.

Sauf arrangement spécial demandé au COL, les chambres doivent être libérées à 11h00. Les membres des équipes doivent le cas échéant régler ce qu'ils doivent à l'hôtel (téléphone, laverie, minibar, etc.) à la réception avant leur départ.

5.2.5 Repas

Les repas seront servis sous forme de buffet et seront, dans la mesure du possible, similaires dans tous les hôtels. Les menus servis respecteront les régimes spéciaux et toutes les religions, et tous les plats seront étiquetés correctement. Les repas seront servis aux heures suivantes :

Petit-déjeuner : 6h00-10h00

Déjeuner : 12h00-16h00

Dîner : 19h00-23h30

Remarque : le dîner sera également servi dans les hôtels des équipes le dimanche 13 août, juste avant la soirée des athlètes.

5.2.6 Services dans les hôtels des équipes

Espaces de réunion

Des salles de réunion seront disponibles dans tous les hôtels des équipes. Pour réserver une salle de réunion, contactez l'équipe Londres 2017 chargée de l'hébergement à l'adresse hotels@london2017.org.uk. Une salle sera également disponible à la réservation au desk hébergement des championnats à la réception de chaque hôtel (pour des créneaux d'une heure).

Salles de physiothérapie

Des espaces de physiothérapie seront mis à la disposition des équipes afin que leur personnel médical puisse y placer ses tables de massage. Les espaces étant limités, le COL donnera la priorité aux premières demandes. Le COL fournira également des services de physiothérapie aux équipes ne disposant pas de personnel médical.

5.3 CONGRÈS

Les dispositions ci-après s'appliquent aux délégués au Congrès qui ne sont PAS officiels d'équipe (reportez-vous également à la circulaire de l'IAAF M/17/17).

5.3.1 Hôtel

Les délégués au Congrès et les personnes les accompagnant seront logés dans l'hôtel suivant :
Hilton Canary Wharf
South Quay
Marsh Wall
Isle of Dogs
E14 9SH

Le Hilton Canary Wharf se trouve à seulement quelques minutes à pied de la station de DLR South Quay située sur la même ligne qu'ExCeL, où aura lieu le Congrès de l'IAAF.

Les indemnités de repas pour le premier délégué au Congrès seront distribuées à l'hôtel par le COL en fonction des dates d'arrivée et de départ ; plus d'informations seront communiquées sur place.

5.3.2 Tarifs

La période officielle comprend 15 nuits : check-in le dimanche 30 juillet et check-out le lundi 14 août 2017. Tarifs de l'hébergement :

Tarif par nuit (avec petit-déjeuner)	Période officielle (30 juillet-14 août)		Hors période officielle	
	single	double/twin	single	double/twin
1 ^{er} délégué au Congrès	gratuit	supplément de 20,00 £	195,00 £	215,00 £
2 ^e et 3 ^e délégués au Congrès	195,00 £	215,00 £	195,00 £	215,00 £

Les frais d'hébergement de tous les délégués au Congrès et des personnes les accompagnant doivent être réglés par le chef d'équipe avec le reste de la facture de l'équipe pendant la procédure d'accréditation.

5.3.3 Réservations

Vous devez normalement avoir déjà effectué vos réservations lors de l'engagement de vos participants au Congrès à l'aide de la section à cet effet du système d'engagement en ligne de l'IAAF.

Si vous n'avez pas encore indiqué vos besoins concernant vos délégués au Congrès, veuillez contacter de toute urgence l'IAAF à l'adresse vera.schuller@iaaf.org.

5.3.4 Check-in

À leur arrivée à leur hôtel, les délégués au Congrès doivent se présenter au desk d'enregistrement du COL afin de s'y enregistrer et d'y recevoir leur clé de chambre. Ils doivent pour ce faire présenter une pièce d'identité valide (passeport ou carte d'identité). Une empreinte de leur carte de crédit leur sera également demandée pour activer certains services de l'hôtel (téléphone, laverie, minibar, bar de l'hôtel, etc.).

TRANSPORTS

Un service de bus du COL reliera les hôtels des équipes et les différents sites, y compris ceux remplissant des fonctions officielles et sociales. Les horaires détaillés seront affichés aux desks des hôtels des équipes ainsi qu'au CIT.

Chaque hôtel d'équipes disposera d'un desk d'assistance pour les questions de transport.

6.1 DURÉES DE TRANSPORT APPROXIMATIVES

Aéroports d'arrivée et de départ (en minutes)

Sites	Londres-Heathrow (LHR)	Londres-City (LCY)
Hôtel Guoman Tower	100-160	30
Hôtel Grange Tower Bridge	100-160	30
Hôtel DoubleTree by Hilton Tower of London	100-160	30
Hôtel Grange City	100-160	30
Hôtel Grange St Paul's	90-150	40

N.B. : il s'agit de durées de trajet approximatives

Sites d'entraînement et de compétition (en minutes)

Sites	London Stadium et piste d'échauffement	Newham Leisure Centre (entraînement)
Hôtel Guoman Tower	35	40
Hôtel Grange Tower Bridge	30	35
Hôtel DoubleTree by Hilton Tower of London	30	35
Hôtel Grange City	30	35
Hôtel Grange St Paul's	40	45

N.B. : il s'agit de durées de trajet approximatives

6.2 CATÉGORIES DE TRANSPORT SUR L'ACCREDITATION

Les athlètes et officiels d'équipe auront accès aux transports de catégorie BA. Ce code sur leur accréditation les autorise à utiliser les navettes équipes entre les hôtels et les sites d'entraînement/de compétition. Ce droit vaut pour tout événement officiel auquel les athlètes et officiels d'équipe ont accès.

Clients	Type de véhicule	Code sur l'accréditation	Accès aux transports
Athlètes/ officiels d'équipe	Car/bus	BA	Navettes entre les lieux d'hébergement et les sites de compétition/ d'entraînement. Accès à la navette interne dans le Queen Elizabeth Olympic Park pour l'échauffement/ l'entraînement.

6.3 TRANSPORTS EN COMMUN

Les hôtels sont bien desservis par le réseau de transports en commun, le London Stadium également.

Le London Stadium est desservi par les gares de Stratford, Stratford International et Pudding Mill Lane (la plus proche de l'entrée des équipes).

Le DLR (Docklands Light Railway) constitue la solution la plus simple pour aller de la zone des hôtels près de Tower Bridge (depuis les stations Tower Gateway ou Bank) à Pudding Mill Lane, avec un seul changement à Poplar.

Vous trouverez un plan du réseau de TfL en annexe. Nous vous recommandons d'utiliser www.tfl.gov.uk/journeyplanner ou de télécharger l'application CityMapper pour organiser vos déplacements.

La carte Oyster est votre ticket pour le réseau de bus, de métro et de DLR de Londres. Posez-la sur le lecteur jaune à chaque début ou fin de déplacement effectué avec Transport for London. Le montant du trajet sera débité de votre carte en fonction des zones parcourues.

Les athlètes et officiels d'équipe pourront demander une carte Oyster créditée de 45 £ au desk d'information de leur hôtel. Nous vous prions de rendre votre carte Oyster à ce même desk avant de quitter Londres. Les cartes expireront 48 heures après la fin des championnats du monde de l'IAAF.

CENTRES D'INFORMATION

7.1 CENTRE D'INFORMATION TECHNIQUE – CIT (STADIUM)

Le CIT est situé au London Stadium, à l'extérieur de la tribune ouest (West Stand), près de l'entrée des athlètes vers la ligne droite intérieure et à environ 50 m de la fin de la zone mixte.

La mission principale du CIT est d'assurer une liaison efficace entre les délégations et le comité d'organisation local, les délégués techniques de l'IAAF et la direction de la compétition des championnats pour ce qui relève des questions techniques.

Le CIT est chargé des tâches suivantes (sans s'y limiter) :

- Affichage sur le panneau à cet effet d'informations officielles à destination des délégations, notamment des startlists, des résultats et des horaires en chambre d'appel. Ces informations seront également affichées aux aires d'échauffement.
- Distribution aux délégations d'informations urgentes provenant des délégués techniques et de la direction de la compétition via les casiers. Il est de la responsabilité du chef d'équipe d'aller chercher ces informations en temps et en heure.
- Réception des questions écrites en vue de la réunion technique (avant le jeudi 3 août, 11h00).
- Réception des confirmations définitives.
- Distribution des formulaires de confirmation de l'ordre des relais (à rendre au CIT).
- Réception des formulaires de déclaration de forfait.
- Gestion des demandes de contrôle antidopage en cas de record national.
- Appels écrits.
- Gestion des questions d'ordre général adressées au CIT.

Le CIT sera ouvert du 1er au 3 août de 9h00 à 19h00 et tous les jours de compétition de deux heures avant le début de la première épreuve à une heure après la fin de la dernière épreuve de la journée.

Des CIT temporaires seront situés près de la zone de départ/d'arrivée des marathons le 6 août et sur The Mall le 13 août pour les épreuves de marche. Ces CIT traiteront uniquement des questions liées aux marathons et aux épreuves de marche respectivement.

Le CIT sera le principal point de distribution des informations techniques même si certains documents produits au CIT seront également distribués via les desks d'information des hôtels des équipes.

7.2 DESKS D'INFORMATION (HÔTELS DES ÉQUIPES)

Un desk d'information sera situé dans chacun des hôtels des équipes et sera en liaison permanente avec les autres desks ainsi qu'avec le CIT. Ces desks seront chargés des tâches suivantes (sans s'y limiter) :

- Affichage sur le panneau à cet effet d'informations officielles à destination des délégations, notamment des startlists, des résultats et des horaires en chambre d'appel.
- Distribution aux délégations d'informations urgentes provenant des délégués techniques et de la direction de la compétition. Il est de la responsabilité du chef d'équipe d'aller chercher ces informations en temps et en heure.
- Réception des questions écrites en vue de la réunion technique (avant le jeudi 3 août, 11h00).
- Réception des confirmations définitives.
- Distribution d'informations et réponse aux questions relatives à l'hébergement, aux repas, aux transports et aux championnats en général.
- Gestion des attachés chargés de plusieurs équipes.

Les desks d'information seront ouverts du 1er au 13 août de 8h00 à 22h00. Des desks proposant des services limités seront disponibles avant le 1er août pour les équipes arrivant tôt.

7.3 BUREAUX DU DÉPARTEMENT COMPÉTITIONS DE L'IAAF

Le personnel du département Compétitions de l'IAAF sera présent à Londres pour assister le COL pendant la phase finale de préparation et la durée des championnats, et aider les équipes durant leur séjour. Vous pourrez le contacter :

- | | |
|--------------------------------|---|
| du 29 juillet au 3 août | via les desks d'information des hôtels des équipes |
| du 4 au 13 août | via les bureaux du département Compétitions de l'IAAF au London Stadium – joignables via le CIT |

7.4 DISTRIBUTION DES DOCUMENTS

La distribution des informations relatives à la compétition au CIT et aux desks d'information ne prendra PAS systématiquement la forme de documents imprimés déposés dans les casiers des équipes. Ces informations seront affichées sur des panneaux (également à l'aire d'échauffement). Il sera toutefois possible de demander de façon ponctuelle des copies des startlists et des résultats de certaines disciplines spécifiques (au CIT).

Les annonces importantes d'intérêt général (par exemple les changements d'horaire) seront également affichées sur le panneau d'information et les communiqués concernant des équipes en particulier seront déposés dans les casiers.

SITES ET ÉQUIPEMENTS

8.1 LONDON STADIUM

Les championnats auront lieu dans le London Stadium (55 000 places assises), situé dans le Queen Elizabeth Olympic Park, théâtre des Jeux Olympiques de 2012. Une nouvelle Community Track a été construite à proximité immédiate du stade depuis 2012. Celle-ci fera office de piste d'échauffement principale et sera ensuite utilisée par des écoles et des communautés une fois les championnats terminés.

Depuis les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2012, le Queen Elizabeth Olympic Park est devenu l'un des plus grands parcs urbains du Royaume-Uni. Il abrite toujours certains des sites les plus emblématiques des Jeux, à savoir le London Stadium, le London Aquatics Centre, le Lee Valley VeloPark, la Copper Box Arena et le Lee Valley Hockey and Tennis Centre.

Un vaste programme de reconstruction a permis de transformer le Stadium en site multi-usage. Il est désormais le centre de compétition national de la fédération nationale d'athlétisme (UK Athletics) et accueille chaque année l'étape de Diamond League « Anniversary Games ». L'équipe de football de West Ham United y joue également ses matchs à domicile. Un système de sièges rétractables a été installé et un nouveau toit couvre maintenant la totalité des sièges. Les athlètes bénéficieront par ailleurs d'une surface de compétition optimale grâce à la piste Mondo flambant neuve.

En plus de l'athlétisme et du football, le stade a accueilli cinq matchs de la Coupe du monde de rugby 2015 et de nombreux concerts.

8.2 PARCOURS DU MARATHON

Les marathons hommes et femmes auront lieu le dimanche 6 août. Le parcours de 42,195 km débutera et finira à Tower Bridge dans le centre de Londres et passera devant certains des lieux de la capitale les plus pittoresques et importants sur le plan historique. Les coureurs s'élanceront avec en toile de fond l'historique Tour de Londres et effectueront à quatre reprises un parcours de 10 km sur des routes fermées à la circulation, en direction de l'ouest, le long de Victoria Embankment vers le Palais de Westminster, puis dans l'autre sens le long de la Tamise vers la cathédrale St-Paul, avant de retourner à la Tour de Londres.

Les médaillés des courses masculine et féminine recevront leur médaille devant la Tour de Londres où un podium et une zone de supporters seront installés pour faire vivre le plus intensément possible l'atmosphère de championnats du monde de cette journée.

8.3 PARCOURS DE MARCHE

Le « Festival of Race Walks », festival unique consacré aux épreuves de marche, aura lieu le dimanche 13 août sur The Mall, St James Park, avec l'aimable autorisation des Parcs royaux de

Londres, sur une boucle de 2 km entre Buckingham Palace et Admiralty Arch. Les marcheurs parcourront la boucle 10 fois pour le 20 km, et 25 fois pour le 50 km.

Les médailles des épreuves de marche seront remises sur The Mall, une toile de fond magnifique pour les cérémonies.

8.4 SITES D'ENTRAÎNEMENT ET D'ÉCHAUFFEMENT

8.4.1 Newham Leisure Centre

Le principal site d'entraînement des championnats du monde de l'IAAF sera le Newham Leisure Centre (281 Prince Regent Lane, Londres E13 8SD).

Le Newham Leisure Centre est situé à environ 10 km ou 30 minutes de voiture des hôtels des équipes et à 6 km ou 20 minutes de voiture du site de compétition dans le Queen Elizabeth Olympic Park.

Le site comprendra :

- une piste Mondo de 400 m à huit couloirs
- quatre sautoirs de saut en longueur/triple saut
- un tapis de saut en hauteur
- un tapis de saut à la perche
- une ligne droite intérieure à huit couloirs
- une petite salle de sport avec équipements de cardio-training et de musculation

Un centre d'entraînement pour les lancers se trouvera à proximité immédiate du Leisure Centre et comprendra :

- trois plateaux de disque
- trois plateaux de poids

Le site d'entraînement sera ouvert tous les jours à partir du 1er août 2017, de 9h00 à 19h00.

8.4.2 Community Track

La Community Track sera la principale aire d'échauffement pour les courses sur piste, la longueur, le triple saut, la hauteur et la perche. Elle se trouve juste à côté du stade principal.

Le site comprendra :

- une piste Mondo de 400 m à six couloirs (huit en ligne droite)
- deux sautoirs de longueur/triple saut
- un tapis de saut à la perche
- un tapis de saut en hauteur

Des tentes réservées aux équipes seront également installées à l'intérieur de la piste ; elles laisseront toutefois un espace suffisant pour trottiner sur l'herbe.

Vous trouverez à proximité immédiate de la piste d'échauffement une aire de musculation avec machines et poids libres, des services médicaux, un espace de physiothérapie et un lounge pour les athlètes avec espace de collation.

Le site sera disponible pour l'entraînement tous les jours du 1er au 4 août de 9h00 à 19h00. À compter du 4 août, il ne sera disponible pour l'entraînement qu'en dehors des heures d'échauffement. L'entraînement sera possible entre 12h30 et 16h00 les 5, 6, 11 et 12 août et entre 9h00 et 16h00 tous les autres jours de compétition. Toute modification de cet horaire vous sera communiquée via les desks d'information des hôtels des équipes.

8.4.3 North Park Lawn

Une aire d'échauffement et d'entraînement pour les lancers longs (disque, marteau et javelot) sera disponible sur North Park Lawn. Des navettes relieront la Community Track à North Park Lawn.

Le site comprendra :

- une cage de marteau/disque
- une piste d'élan de javelot
- une zone de musculation
- des tentes de physiothérapie
- une zone de collation

Un horaire détaillé des heures d'échauffement pour chaque épreuve sera publié. Veuillez le respecter à la lettre. Des navettes dédiées relieront North Park Lawn à la chambre d'appel et partiront 65 minutes avant le début de chaque épreuve.

Le site sera disponible tous les jours de 9h00 à 20h00 à partir du 1er août 2017. À compter du 4 août, il ne sera disponible pour l'entraînement qu'en dehors des heures d'échauffement. L'horaire détaillé figure en annexe. Toute modification de cet horaire vous sera communiquée via les desks d'information des hôtels des équipes.

8.4.4 South Park Lawn

Deux plateaux de poids seront disponibles sur South Park Lawn à 200 m de la Community Track. Un pont permet d'aller de South Park Lawn à la Community Track.

Ce site comprendra :

- une zone de musculation
- des tentes de physiothérapie
- une zone de collation

Le site sera disponible à partir du 1er août 2017 et sera ouvert de 9h00 à 20h00 du 1er au 10 août et de 10h00 à 18h00 du 11 au 13 août. À compter du 4 août, il ne sera disponible pour l'entraînement qu'en dehors des heures d'échauffement. L'horaire détaillé figure en annexe. Toute modification de cet horaire vous sera communiquée via les desks d'information des hôtels des équipes.

8.5 VISITES DU LONDON STADIUM POUR LES ATHLÈTES

Les athlètes auront la possibilité de visiter le London Stadium avant la compétition afin d'effectuer un entraînement léger sans équipements ni engins. Deux visites sont programmées le mercredi 2 et le jeudi 3 août de 10h à 12h30. Elles comprendront un entraînement avec les starters officiels de 11h à 12h.

8.6 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Tous les équipements sportifs seront fournis par MONDO, partenaire de l'IAAF.

8.6.1 Perches

À leur arrivée aux aéroports, toutes les perches seront transférées par le COL vers un lieu de stockage sécurisé de la Community Track adjacente au Stadium. Tous les étuis de perches doivent être munis d'une étiquette indiquant clairement le nom de l'athlète, le code de la fédération nationale (par exemple FRA pour la France) et l'hôtel de l'équipe. Si les athlètes ont ensuite besoin de leurs perches pour s'entraîner au Newham Leisure Centre, ils doivent remplir un formulaire de demande auprès du desk d'information de leur hôtel afin que le COL puisse organiser le transfert de leurs perches.

8.6.2 Marques

Les athlètes ne seront pas autorisés à utiliser leurs marques personnelles pendant les championnats. Les athlètes souhaitant utiliser des marques devront se servir de celles fournies par le COL sur le lieu de leur épreuve. Les officiels fourniront également du ruban adhésif aux relayeurs sur la piste.

8.7 ENGINS

8.7.1 Engins officiels

La liste mise à jour des engins officiels (comprenant également les engins supplémentaires demandés par des fédérations membres et des fabricants) figure en annexe.

8.7.2 Engins personnels

Les engins personnels sont également autorisés à condition :

- d'être homologués par l'IAAF ;
- de ne pas déjà figurer sur la liste officielle ;
- d'être identifiables et d'avoir été vérifiés conformément aux instructions des délégués techniques ;
- d'être mis à disposition de tous les autres athlètes jusqu'à la fin de la finale.

La procédure de vérification se déroulera comme suit :

Vérification	Lieu et heure	Restitution
Les engins de lancer personnels doivent être vérifiés avant la compétition. Un reçu est donné en échange de chaque engin déposé pour contrôle.	Au CIT au plus tard à 15h la veille du tour de qualification de la discipline. Pour les épreuves combinées, au plus tard à 15h la veille de la première épreuve.	Les engins seront rendus au CIT après la finale de la discipline, en échange du reçu.

Si un engin personnel ne peut pas être accepté car il n'est pas conforme aux exigences ou pas identifiable, le CIT l'indiquera à l'équipe concernée en lui en précisant les raisons, et lui rendra l'engin.

ENGAGEMENTS, SYSTÈME DE QUALIFICATION ET CONFIRMATIONS DEFINITIVES

9.1 QUALIFICATION ET ENGAGEMENTS DES ATHLÈTES

Les principes d'engagement et de participation aux championnats du monde de l'IAAF ont fait l'objet d'un réexamen approfondi de l'IAAF en 2014 et un nouveau système de qualification est appliqué depuis. Ce dernier est disponible depuis avril 2014 dans la dernière version de la réglementation technique de l'IAAF (publiée sur le site Internet de l'IAAF).

Élément clé du nouveau système, l'IAAF a défini le nombre idéal d'athlètes (et d'équipes de relais) pour chaque épreuve des championnats et entend s'assurer que ces nombres idéaux (voir ci-dessous) soient atteints par un système de qualification combinant essentiellement des minima d'engagement (un seul minima) et les bilans. Comme c'était le cas par le passé, le système prévoit certaines possibilités de qualification spéciales et il sera toujours possible pour les fédérations membres sans athlète qualifié d'être représentées par un athlète non qualifié (à certaines conditions).

Nombre idéal d'athlètes (et d'équipes de relais) pour chaque épreuve :

Épreuves	Objectif
100 m (après le tour préliminaire pour les athlètes non qualifiés)	56
200 m	56
400 m, 800 m	48
1 500 m, 3 000 m steeple	45
5 000 m, 100 m haies, 110 m haies, 400 m haies	40
Concours, épreuves combinées	32
Relais	16
10 000 m, marathon, épreuves de marche	Engagements après réalisation des minima uniquement

Le système d'engagement et de qualification pour Londres 2017 est expliqué en détail ci-dessous.

9.2 CATÉGORIES D'ÂGE

- Athlètes de moins de 20 ans** Les athlètes âgés de 18 ou 19 ans au 31 décembre 2017 (c.-à-d. nés en 1999 ou 1998) peuvent participer à toutes les épreuves sauf au marathon et au 50 km marche.
- Athlètes de moins de 18 ans** Les athlètes âgés de 16 ou 17 ans au 31 décembre 2017 (c.-à-d. nés en 2001 ou 2000) peuvent participer à toutes les épreuves sauf aux lancers, aux épreuves combinées, au 10 000 m, au marathon et aux épreuves de marche.
- Athlètes de moins de 16 ans** Les athlètes de moins de 16 ans au 31 décembre 2017 (c.-à-d. nés en 2002 ou après) ne peuvent participer à aucune épreuve.

9.3 RÈGLES D'ENGAGEMENT

9.3.1 Athlètes individuels

Les fédérations membres peuvent engager jusqu'à trois athlètes dans chaque épreuve individuelle à condition que tous soient qualifiés. Un quatrième athlète peut participer s'il détient une wild card de champion du monde en titre ou de vainqueur de la Diamond League/du Challenge mondial de marteau 2016 (voir ci-dessous).

Les fédérations membres peuvent engager un athlète de réserve dans chaque épreuve à condition que celui-ci ait réalisé les minima.

Les fédérations membres sans athlète/équipe qualifié(e) ne peuvent engager qu'un seul athlète individuel non qualifié, à condition de remplir les conditions ci-dessous.

9.3.2 Équipes de relais

Il est possible d'engager au maximum six athlètes pour chaque équipe de relais. Tous les athlètes déjà engagés dans les épreuves individuelles correspondantes (100 m ou 400 m), y compris la réserve éventuelle, doivent automatiquement contribuer aux six engagements de l'équipe. N'importe lesquels des athlètes engagés pour les championnats, que cela soit pour le relais ou pour une autre discipline, peuvent ensuite être alignés pour le premier tour.

9.4 SYSTÈME DE QUALIFICATION

9.4.1 Période de qualification

- Pour le 10 000 m, le marathon, les épreuves de marche, les relais et les épreuves combinées : du 1er janvier 2016 au dimanche 23 juillet 2017 minuit (quel que soit le fuseau horaire)
- Pour toutes les autres disciplines : du 1er octobre 2016 au dimanche 23 juillet 2017 minuit (quel que soit le fuseau horaire)

9.4.2 Athlètes individuels

Les athlètes individuels peuvent se qualifier de quatre façons :

9.4.2.1

Automatiquement en réalisant les minima pendant la période de qualification selon les critères fixés par l'IAAF (voir Minima et conditions d'engagement en annexe).

9.4.2.2

En fonction de leur classement final lors de compétitions désignées selon les conditions suivantes (il est alors considéré que les athlètes ont réalisé les minima) :

- Les **champions continentaux** dans toutes les épreuves individuelles (sauf les marathons). Pour les concours, les engagements doivent toutefois être approuvés par les délégués techniques. La décision finale d'engager ou non le champion continental revient à sa fédération membre, sur la base de ses propres critères de sélection. Pour plus de détails à ce sujet, reportez-vous aux annexes.
- Pour le **10 000 m**, les athlètes ayant terminé aux quinze premières places des courses seniors hommes et femmes des championnats du monde de cross-country de l'IAAF de Kampala 2017.
- Pour les **épreuves combinées**, les athlètes ayant terminé aux trois premières places du Challenge des épreuves combinées hommes et femmes de l'IAAF en 2016.
- Pour le **20 km marche**, les athlètes ayant terminé aux trois premières places du Challenge mondial de marche hommes et femmes de l'IAAF en 2016.
- Pour le **50 km marche**, les athlètes ayant terminé aux trois premières places des championnats du monde de marche par équipes de l'IAAF en 2016.
- Pour les **marathons**, les athlètes ayant terminé aux dix premières places des marathons « label d'or » organisés pendant la période de qualification.

9.4.2.3

L'IAAF acceptera la participation, en tant que **wild cards**, du champion du monde en plein air en titre et celle des vainqueurs de la Diamond League 2016 (dans l'épreuve correspondante des championnats du monde) et du Challenge mondial de marteau 2016 dans chaque épreuve individuelle, à condition que les athlètes en question soient engagés par leur fédération. Si les deux athlètes viennent du même pays, seul l'un d'entre eux peut bénéficier de cette wild card.

Si quatre athlètes d'une fédération membre sont qualifiés dans la même discipline suite à l'application de cette règle, ils seront tous les quatre autorisés à concourir.

9.4.2.4

En figurant parmi les athlètes les mieux classés au bilan à la fin de la période de qualification de façon à atteindre le quota d'athlètes par épreuve. Ceci ne s'applique pas au 10 000 m, aux marathons et aux épreuves de marche ; les engagements pour ces disciplines s'effectueront sur la seule base des minima.

9.4.3 Équipes de relais

Les équipes de relais peuvent se qualifier de deux façons :

1. Automatiquement en se plaçant à l'une des huit premières places des championnats du monde de relais 2017 aux Bahamas. Voici les équipes qualifiées :

4x100 m hommes	4x400 m hommes	4x100 m femmes	4x400 m femmes
AUS	BOT	BAH	AUS
BAH	BRA	CHN	BOT
BAR	CUB	ECU	FRA
CHN	FRA	FRA	GBR
FRA	GBR	GER	JAM
GER	JAM	JAM	NGR
TTO	TTO	NED	POL
USA	USA		USA

2. En figurant parmi les équipes les mieux classées au bilan à la fin de la période de qualification de façon à atteindre le quota d'équipes. Afin d'être classées au bilan, les équipes doivent participer à des compétitions organisées selon les Règles de l'IAAF lors desquelles au moins deux équipes internationales, représentant au moins deux pays, sont alignées.

9.5 ATHLÈTES NON QUALIFIÉS

La participation d'athlètes non qualifiés (y compris du pays hôte) répond aux conditions suivantes :

- Les fédérations membres dont aucun athlète homme et/ou femme n'a réalisé les minima ou n'est considéré(e) comme les ayant réalisés (voir ci-dessus) ou dont aucune équipe n'est qualifiée, peuvent engager un ou une athlète non qualifié(e) dans une épreuve des championnats (à l'exception des épreuves sur route et des concours (voir ci-dessous), des épreuves combinées, du 10 000 m et du 3 000 m steeple). Dans tous les cas, le nom et l'épreuve de l'athlète non qualifié(e) doivent être communiqués au plus tard le 10 juillet 2017 à l'adresse events@iaaf.org.
- Les fédérations membres dont le meilleur athlète excelle dans un concours ou une épreuve sur route peuvent communiquer son nom à l'IAAF en précisant sa performance. Il appartiendra ensuite aux délégués techniques d'accepter ou non son engagement, sur consultation éventuelle de la fédération continentale concernée.
- Si le pays hôte ne compte pas d'athlète ayant réalisé les minima dans une épreuve ou d'équipe de relais qualifiée, il peut engager un athlète (ou une équipe de relais) dans l'épreuve en question, à l'exception des épreuves combinées et des concours pour lesquels les dispositions ci-dessus s'appliquent.

9.6 INVITATION EN FONCTION DU BILAN

Épreuves individuelles : Fune fois la période de qualification terminée, l'IAAF estimera le nombre d'athlètes qualifiés sur la base des points 9.4.2.1, 9.4.2.2 et 9.4.2.3 ainsi que des demandes d'engagement d'athlètes non qualifiés. L'IAAF invitera ensuite les athlètes ayant réalisé les performances suivantes au bilan pendant les périodes de qualification correspondantes, jusqu'à atteindre le nombre idéal d'athlètes par discipline, et en respectant le quota maximum d'athlètes par fédération membre et par épreuve.

L'IAAF informera les fédérations membres concernées de sa décision dans les 24 heures qui suivront la clôture des engagements définitifs en leur envoyant un message à l'adresse e-mail officielle (xxx@mf.iaaf.org), auquel elles devront répondre sous 24 heures. En cas de refus ou d'annulation, le prochain athlète éligible sera identifié à la seule discrédition de l'IAAF, qui modifiera le cas échéant directement les engagements définitifs.

Relais : une fois la période de qualification terminée, et sur la base des équipes de relais qualifiées lors des championnats du monde de relais de l'IAAF 2017 et des équipes engagées par le pays hôte, l'IAAF invitera les équipes ayant établi les performances suivantes au bilan pendant la période de qualification, jusqu'à obtenir le nombre idéal d'équipes de relais par épreuve.

L'IAAF informera les fédérations membres concernées de sa décision dans les 24 heures qui suivront la clôture des engagements définitifs en leur envoyant un message à l'adresse e-mail officielle (xxx@mf.iaaf.org), auquel elles devront répondre sous 24 heures. En cas de refus ou d'annulation, la prochaine équipe de relais éligible sera identifiée à la seule discrédition de l'IAAF, qui modifiera le cas échéant directement les engagements définitifs.

9.7 ENGAGEMENTS DÉFINITIFS

L'IAAF n'acceptera que les engagements définitifs provenant des fédérations membres et soumis via le système d'engagement en ligne de l'IAAF (<http://evententry.iaaf.org>). Les engagements définitifs en ligne seront possibles du 26 juin au 24 juillet minuit heure de Monaco.

9.8 CONFIRMATION DÉFINITIVE DES ENGAGEMENTS

Les engagements définitifs doivent être effectués avant 12h00 (midi) le 2 août pour les épreuves ayant lieu le premier jour et avant 9h00 la veille de l'épreuve pour tous les jours suivants.

9.8.1 Non-participation

Tout athlète confirmé définitivement ou qualifié lors d'un tour qualificatif (quelle que soit la discipline) ne participant pas à son épreuve sans raison valable (par exemple un certificat médical émis par et basé sur un examen effectué par le délégué médical des championnats désigné conformément à la Règle 113) sera exclu de toutes les autres épreuves de la compétition, y compris des relais (en vertu de la Règle 142.4 de l'IAAF).

9.8.2 Forfaits

Tout forfait après confirmation définitive doit être communiqué au CIT via le formulaire officiel à cet effet. Si l'athlète est engagé pour une autre épreuve des championnats, la raison de son forfait doit être expliquée en détail et il incombera aux délégués techniques de l'accepter ou non sur la base des Règles de l'IAAF.

9.9 ACCORD ET ADHÉSION DES ATHLÈTES

Tout athlète participant à une compétition de la Série mondiale de l'IAAF (« IAAF World Athletics Series ») doit avoir soumis à l'IAAF une copie dûment remplie et signée du formulaire d'accord et d'adhésion des athlètes. Tous les athlètes participant aux championnats du monde de l'IAAF doivent signer et soumettre ce formulaire dans les plus brefs délais, idéalement avant la limite des engagements définitifs (24 juillet 2017). Les fédérations membres de l'IAAF ont l'obligation de soumettre un formulaire pour chacun de leurs athlètes engagés (athletes-agreement@iaaf.org). Les formulaires d'accord et d'adhésion des athlètes qui n'auraient pas été envoyés à l'IAAF avant l'événement seront collectés lors de la procédure d'accréditation. Le formulaire d'accord et d'adhésion des athlètes figure en annexe. Les athlètes dont le formulaire se trouve déjà dans les archives de l'IAAF ne doivent pas en envoyer de nouveau – voir l'indication à ce sujet dans le système EES.

PROCÉDURES DE COMPÉTITION

10.1 RÉUNION TECHNIQUE ET RÉUNION MÉDICALE

La réunion technique aura lieu le jeudi 3 août à 18h00, à ExCeL London. Chaque fédération membre participante peut y être représentée par deux personnes maximum (plus un interprète ou un attaché si besoin).

La réunion se tiendra en anglais (avec traduction simultanée), sous la présidence des délégués techniques.

La réunion fournira des mises à jour et de nouvelles informations ne figurant pas dans le présent manuel des équipes, notamment :

- toute modification éventuelle des horaires de compétition ;
- les procédures de qualification des épreuves de course sur piste ;
- les distances et conditions de qualification pour les concours ;
- les premières barres et montées de barre pour les sauts verticaux ;
- les procédures spécifiques au marathon et aux épreuves de marche ;
- les réponses aux questions écrites.

La réunion technique comprendra un briefing médical pour les médecins des équipes (voir 11.7). Un membre du personnel médical de l'équipe peut être présent en plus des deux représentants mentionnés ci-dessus.

Questions écrites

Vous devez poser vos questions concernant le déroulement technique des championnats par écrit (en anglais ou en français), sur des formulaires à cet effet que vous recevrez à votre arrivée au centre d'accréditation des équipes. Les réponses aux questions seront données lors de la réunion technique.

Les formulaires remplis doivent être déposés aux desks d'information des hôtels des équipes ou au CIT du Stadium au plus tard à 11h le jeudi 3 août. Aucune question ne sera acceptée lors de la réunion technique.

10.2 VISITES DU STADE POUR LES CHEFS D'ÉQUIPE

Des visites guidées du London Stadium et des aires d'échauffement auront lieu le mercredi 2 et le jeudi 3 août à 10h pour permettre aux chefs d'équipe de se familiariser avec l'emplacement exact des lieux les plus importants (aires d'échauffement, chambre d'appel, zone mixte, CIT, etc.).

Davantage d'informations concernant ces visites, notamment les transports pour s'y rendre, seront disponibles aux desks d'information des hôtels des équipes.

10.3 HORAIRES

Les horaires des championnats du monde de Londres 2017 ont été approuvés par le Conseil de l'IAAF en mars 2016 et figurent en annexe. Ils contiennent un horaire provisoire des cérémonies protocolaires (MC, pour « medal ceremonies »). Toute modification des horaires officiels sera annoncée lors de la réunion technique et via le CIT.

10.4 MODES DE QUALIFICATION, HAUTEURS INITIALES ET MONTÉES DE BARRE

Les procédures de qualification pour les épreuves de course sur piste (nombre de tours, nombre de séries à chaque tour et mode de qualification d'un tour à l'autre), les conditions et minima de qualification pour les concours, ainsi que les hauteurs initiales et montées de barre pour les sauts verticaux, seront déterminés par les délégués techniques après la clôture des engagements. Leur décision sera communiquée aux chefs d'équipe lors de la réunion technique.

Les hauteurs initiales et montées de barre pour les finales des sauts verticaux seront annoncées après les qualifications.

Les procédures de qualification détaillées seront également disponibles aux desks d'information des hôtels des équipes et au CIT.

10.5 TOUR PRÉLIMINAIRE DES 100 M HOMMES ET FEMMES

Un tour préliminaire sera organisé avant le premier tour des 100 m hommes et femmes pour les athlètes non qualifiés.

La confirmation définitive des athlètes participant au tour préliminaire doit être effectuée en même temps et sur le même formulaire que celle des athlètes participant au premier tour.

Les startlists du tour préliminaire seront générées normalement sur la base des performances saisies lors des engagements ou fournies ultérieurement par les statisticiens de l'IAAF (il s'agit normalement des meilleures performances de la saison).

Les séries du tour préliminaire auront lieu séparément des séries du premier tour.

À l'issue du tour préliminaire, les athlètes seront classés conformément à la Règle 166.3(b)(i). La liste pour le premier tour fera d'abord apparaître tous les athlètes qualifiés, classés en fonction de leur meilleure performance de la saison, puis les athlètes issus du tour préliminaire, dans l'ordre de leur classement après ce dernier, de façon à ce que le premier tour compte au total 56 athlètes.

10.6 DOSSARDS DES ATHLÈTES

10.6.1 Généralités

Tous les athlètes recevront quatre dossards :

- un dossard à leur nom à porter à l'avant de leur maillot ;
- un dossard à leur nom à porter à l'arrière de leur maillot ;
- deux autres dossards à leur nom à placer sur leur survêtement et/ou leur sac.

Les athlètes doivent utiliser les mêmes dossards pour toute la durée des championnats, quel que soit le nombre d'épreuves auxquelles ils participent.

Les dossards (et les épingle à nourrice nécessaires) seront distribués aux chefs d'équipe lors de la procédure d'accréditation. Les dossards non réclamés seront emmenés au CIT.

Les dossards munis d'un transpondeur seront distribués en chambre d'appel (voir ci-dessous).

Les dossards doivent être portés conformément aux Règles de l'IAAF et ne doivent pas être coupés, pliés ou masqués d'une quelconque façon. Le non-respect de ces règles est possible de disqualification ou de sanction.

10.6.2 Sauts verticaux

Pour le saut à la perche et le saut en hauteur, les athlètes peuvent décider de ne porter qu'un seul dossard, à l'avant OU à l'arrière de leur maillot.

10.6.3 Relais

Les dossards des relais (avec le code du pays, par exemple « FRA » pour la France) se portent à l'avant et seront distribués en chambre d'appel. Les athlètes doivent porter leur dossard personnel à l'arrière.

10.6.4 Chronométrage avec transpondeurs

Le chronométrage sera effectué à l'aide de transpondeurs pour toutes les épreuves sur piste de 800 m et plus ainsi que pour les épreuves sur route. Pour les épreuves sur piste et de marche, le dossard avec transpondeur sera distribué en chambre d'appel et doit être attaché sur la poitrine. Pour les marathons, le transpondeur sera attaché à la chaussure de l'athlète. Les dossards et transpondeurs seront récupérés immédiatement après la course dans la salle de contrôle post-compétition.

10.6.5 Dossards pour les épreuves combinées

Pour les épreuves combinées, l'athlète en tête du classement après chaque épreuve recevra un dossard à fond verre portant son nom. Ce dossard, à placer sur la poitrine, lui sera remis dans la zone de repos des épreuves combinées.

10.6.6 Dossards pour la marche

Les marcheurs recevront quatre dossards portant à la fois leur nom et leur numéro.

10.6.7 Numéros de hanche

Les athlètes participant à une épreuve de course sur la piste recevront également deux numéros de hanche adhésifs lorsqu'ils passeront en chambre d'appel avant d'arriver sur la piste. Ils doivent les fixer correctement des deux côtés de leur short/leurs jambes.

10.7 TENUE DE COMPÉTITION

Tous les athlètes doivent porter la tenue de compétition nationale officielle approuvée par leur délégation. Cette obligation vaut également pour le tour d'honneur et les cérémonies protocolaires. La Règle 143.1 de l'IAAF préconise l'utilisation de la même couleur pour l'avant et l'arrière de la tenue et impose à tous les membres d'une équipe de relais de porter la même tenue.

Tout athlète ne portant pas la tenue officielle de son équipe devra se la procurer avant de passer en chambre d'appel.

Toute publicité éventuelle sur les vêtements ou les sacs doit être conforme aux Règles de l'IAAF les plus récentes relatives à la publicité, disponibles sur le site Internet de l'IAAF à l'adresse <https://www.iaaf.org/about-iaaf/documents/rules-regulations>.

Les tenues seront vérifiées à l'arrivée au centre d'accréditation principal des équipes à l'hôtel Grange City.

Toute infraction aux Règles est possible de disqualification de l'athlète.

10.8 EFFETS PERSONNELS

Les athlètes (y compris les participants aux épreuves combinées) ne pourront emmener qu'un sac à dos ou un sac de taille similaire avec eux sur l'aire de compétition. Les athlètes participant aux épreuves combinées peuvent emmener des sacs plus grands mais doivent les laisser dans la salle de repos qui leur est réservée pendant les épreuves.

Il sera procédé à une inspection stricte visant à vérifier que les athlètes ne sont en possession d'aucun objet illégal ou interdit. Les appareils électroniques (radios, lecteurs de musique, téléphones portables, appareils photo, caméras, etc.) ne seront pas autorisés. Tout objet non conforme aux Règles techniques et/ou publicitaires de l'IAAF sera confisqué. Les objets confisqués pourront être récupérés au CIT après l'épreuve.

10.9 CHAMBRE D'APPEL

La chambre d'appel se situe dans le tunnel sud juste à côté de l'aire d'échauffement. Tous les athlètes utiliseront cette chambre d'appel, mais tous n'accéderont pas ensuite à l'aire de compétition par le même chemin.

Une vérification de leur numéro, de leur tenue, de leurs chaussures et de leur sac aura lieu à la chambre d'appel. Reportez-vous à la rubrique précédente pour connaître les objets interdits sur l'aire de compétition.

Les athlètes participant à des séries qualificatives d'épreuves de course se rendront immédiatement de la chambre d'appel à la zone de départ de leur épreuve.

Si le départ de leur épreuve se trouve près de l'entrée sud du stade (400 m, 800 m, 1 500 m, 10 000 m, 3 000 m steeple, relais 4 x 400 m), ils entreront sur la piste directement depuis le tunnel sud. Les athlètes participant aux qualifications du relais 4 x 100 m entreront tous par le tunnel sud.

Si le départ de leur épreuve se trouve près du tunnel nord-ouest proche de la ligne de départ du 100 m (100 m, 100 m haies, 110 m haies, 200 m, 5 000 m), les athlètes seront escortés jusqu'à l'entrée du tunnel nord-ouest et passeront par un chemin à revêtement synthétique. Ils pourront ensuite utiliser s'ils en ont le temps une piste intérieure (à six couloirs) avant d'entrer sur l'aire de compétition.

Les athlètes participant à des finales de course entreront tous depuis le tunnel nord-ouest, qui sera éclairé de façon à les mettre le plus en valeur possible. Ils devront se présenter individuellement si le régisseur le leur demande.

Les athlètes participant à des concours à l'extrême sud du stade entreront par le tunnel sud et rejoindront directement le lieu de leur épreuve. Les athlètes dont l'épreuve a lieu à l'extrême nord du stade entreront par le tunnel nord-ouest.

Un horaire de chambre d'appel détaillé sera publié à l'avance pour chaque jour de compétition et affiché au CIT, aux aires d'échauffement, à l'extérieur de la chambre d'appel et aux desks d'information des hôtels des équipes. Le COL prévoit de réduire au maximum les délais de présentation en chambre d'appel afin de permettre aux athlètes de tirer le meilleur profit de leur échauffement.

Vous trouverez ci-dessous les horaires d'appel approximatifs. Les équipes doivent toutefois toujours consulter les horaires spécifiques affichés car ceux-ci peuvent différer des horaires indiqués ci-dessous.

Courses : 25 minutes before event time.

Concours sauf sauts verticaux : 50 minutes avant le début de l'épreuve.

Saut en hauteur : 60 minutes avant le début de l'épreuve.

Saut à la perche : 80 minutes avant le début de l'épreuve.

Les athlètes participant à des épreuves de course laisseront leurs effets personnels, y compris leur survêtement, à la chambre d'appel ou à l'endroit que leur indiqueront les officiels, et arriveront sur l'aire de compétition prêts à courir. Leurs effets personnels seront ensuite transportés à la salle de contrôle post-compétition, où ils pourront les récupérer après leur course. Si le temps est froid ou pluvieux, les athlètes seront autorisés à arriver sur la piste vêtus de leur survêtement et leurs effets personnels seront récupérés sur la ligne de départ, puis emmenés à la salle de contrôle post-compétition.

10.9.1 Zone de repos des épreuves combinées

La zone de repos des épreuves combinées sera située près de la piste intérieure.

L'accès à la zone de repos des épreuves combinées sera limité aux athlètes et à maximum deux autres personnes accréditées par athlète (entraîneur, médecin, etc.), en possession du laissez-passer spécial pour cette zone. Ces laissez-passer seront distribués au CIT avant le début des épreuves combinées.

Les athlètes participant aux épreuves combinées doivent se présenter à la chambre d'appel avant la première épreuve de chaque journée. Les horaires de chambre d'appel seront publiés en avance (les horaires de présentation ci-dessus dépendent de la discipline). Les athlètes seront ensuite directement amenés à la zone de repos des épreuves combinées, où auront lieu les vérifications nécessaires pour la première épreuve de la journée ainsi que pour les épreuves suivantes. Les athlètes ne sont pas obligés de rester toute la journée dans la zone de repos des épreuves combinées, mais ils doivent s'y présenter avant le début de chaque épreuve en vue de la vérification finale. Des toilettes et des douches seront à leur disposition et le COL leur fournira à manger et à boire.

10.10 ENTRÉE SUR L'aire DE COMPÉTITION

Tous les athlètes doivent entrer sur l'aire de compétition comme indiqué par les officiels les escortant. Il leur est interdit de quitter l'aire de compétition pendant une épreuve sans la permission du chef de jury. Si un athlète doit quitter l'aire de compétition, un officiel doit l'escorter.

Des bouteilles d'eau scellées seront fournies à tous les athlètes sur l'aire de compétition.

10.11 PROCÉDURES SPÉCIFIQUES À CERTAINES DISCIPLINES

10.11.1 Courses sur piste

Le starter donnera ses ordres en anglais.

Les couloirs 2 à 9 seront utilisés pour toutes les épreuves courues exclusivement en couloirs et comptant moins de neuf athlètes.

10.11.2 Concours

Les finales de tous les concours compteront normalement douze athlètes. Pour les sauts horizontaux et les lancers, les quatrième, cinquième et sixième essais auront lieu dans l'ordre inverse du classement provisoire après les trois premiers essais.

10.11.3 Saut à la perche

Chaque perchiste doit, avant le début de la compétition, informer l'officiel compétent de l'endroit où il/elle veut que les poteaux soient placés pour son premier essai et cette position doit être notée. S'il/si elle souhaite ensuite modifier cette position, il/elle doit l'indiquer immédiatement à l'officiel compétent avant le placement des poteaux en fonction de son souhait initial ; s'il/si elle le fait plus tard, les poteaux seront déplacés alors que le temps alloué à l'essai défile déjà.

10.11.4 Zones pour les entraîneurs

Les entraîneurs de concours auront accès à des sièges réservés près de leur épreuve sur présentation d'un ticket spécifique pour cette épreuve (un par athlète), distribué par le CIT après la publication des startlists. Les tickets seront attribués pour une période et un bloc de sièges particuliers. Les entraîneurs devront quitter ces sièges immédiatement après la fin de l'épreuve.

10.12 CHRONOMÉTRAGE ET MESURAGE

Le chronométrage et le mesurage officiels seront assurés par Seiko.

Le chronométrage par transpondeur sera utilisé pour toutes les courses de 800 m et plus, pour enregistrer les temps de passage et aider au comptage des tours. Pour toutes ces épreuves, le dossard avant (muni du transpondeur) sera remis en chambre d'appel. Un test final des transpondeurs sera réalisé à l'aide de tapis de contrôle lorsque les athlètes quitteront la chambre d'appel. Les dossards avec transpondeur seront récupérés immédiatement après la course, dans la salle de contrôle post-compétition. Plus d'informations à ce sujet seront fournies lors de la réunion technique.

Pour en savoir plus sur le chronométrage officiel des épreuves sur route, reportez-vous aux procédures de compétition relatives aux marathons et aux épreuves de marche.

Le « Video Distance Measurement » (VDM) et l'« Electronic Distance Measurement » (EDM) constitueront le système de mesure officiel pour déterminer les résultats des sauts horizontaux et des lancers, respectivement.

10.13 PROCÉDURES POST-COMPÉTITION

Tous les athlètes quitteront toujours l'aire de compétition en passant par la zone mixte.

Les médias pourront effectuer de courtes interviews en zone mixte. Il est possible que les trois premiers athlètes de chaque finale soient également tenus de répondre à une interview formelle.

Après être passés par la zone mixte, les athlètes rejoindront la salle de contrôle post-compétition où ils pourront se reposer et récupérer leurs effets personnels. La salle de contrôle post-compétition se trouve à la fin de la zone mixte de la presse. Les officiels d'équipe pourront accéder à la fin de la zone mixte sur présentation d'un laissez-passer spécial.

En cas de cérémonie protocolaire, de conférence de presse ou de contrôle antidopage, les athlètes concernés seront escortés jusqu'aux zones dédiées.

10.14 CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

Les athlètes arrivés aux trois premières places de chaque épreuve individuelle et les trois premières équipes des relais recevront respectivement une médaille d'or, d'argent et de bronze. Lorsqu'une équipe participe au premier tour puis à la finale d'un relais avec plus de quatre athlètes, seuls les quatre ayant couru la finale se verront remettre une médaille pendant la cérémonie officielle. Les autres la recevront plus tard au CIT.

Toutes les cérémonies protocolaires auront lieu au London Stadium à l'exception de celles des épreuves de marche et des marathons. Les médailles des marathons seront remises dans les douves de la Tour de Londres et celles de la marche sur The Mall. Au Stadium, le podium des cérémonies protocolaires sera situé sur la ligne droite, à l'extérieur de la piste.

Un horaire provisoire des cérémonies protocolaires a été établi. Les cérémonies protocolaires prévues le même jour que la finale auront généralement lieu avant les procédures de contrôle antidopage. Le COL sera chargé de réunir les trois premiers athlètes ou équipes de relais et de les escorter jusqu'à la zone d'attente des cérémonies. Pour les épreuves dont les cérémonies sont prévues le jour suivant, les médaillés se verront remettre en salle de contrôle post-compétition une feuille leur indiquant l'heure à laquelle ils devront se présenter au CIT le lendemain.

Les athlètes doivent porter la tenue officielle de leur délégation lors des cérémonies protocolaires. Pendant l'hymne national et la levée des drapeaux, ils doivent se tourner vers les drapeaux et adopter un comportement digne en toutes circonstances. Les athlètes n'ont pas le droit d'amener le drapeau d'un pays ou tout autre objet lors de la cérémonie.

10.15 ÉPREUVES SUR ROUTE

10.15.1 Marathons

Les marathons démarreront et finiront à Tower Bridge. Les procédures pré- et post-compétition auront lieu à l'hôtel Guoman Tower près de Tower Bridge. Le CIT des marathons sera situé au même endroit.

La ligne de départ/arrivée des marathons se trouve à quelques minutes à pied de quatre hôtels d'équipes ; des navettes seront mises en place pour les équipes logées au Grange St Paul's.

Parcours

La ligne de départ et d'arrivée des marathons se trouve à Tower Bridge. Le parcours consiste en quatre boucles, plus une section de départ et d'arrivée d'environ 445 m depuis et vers Tower Bridge. Chaque boucle mesurera un peu plus de 10 km.

L'itinéraire le plus court sera indiqué sur la route par une ligne de couleur.

Départ

La chambre d'appel sera située à l'intérieur de l'hôtel Guoman Tower ; les athlètes y seront appelés 25 minutes avant le départ de chaque marathon. Il y sera ensuite procédé aux vérifications habituelles des tenues, puis les athlètes seront escortés jusqu'à la zone de départ, où ils pourront poursuivre leur échauffement.

Le temps restant avant le départ sera affiché pour les athlètes à cinq, trois et une minute(s) avant le départ.

Les officiels aligneront d'abord les athlètes sélectionnés pour prendre le départ sur la première ligne, puis tous les autres athlètes pourront s'aligner sans ordre pré-établi.

Chronométrage

Le système de photo-finish fournira les temps réalisés et des transpondeurs sur les chaussures seront également utilisés pour le chronométrage des marathons. Les transpondeurs seront distribués en chambre d'appel et un test final des transpondeurs sera réalisé à l'aide de tapis de contrôle lorsque les athlètes en sortiront.

Les transpondeurs seront récupérés immédiatement après la course dans la salle de contrôle post-compétition. Les athlètes ne terminant pas la course devront rendre leur transpondeur dans la zone de contrôle post-compétition (ou à un officiel s'il leur est difficile de s'y rendre).

Le parcours sera balisé tous les cinq kilomètres et le temps sera affiché sur le véhicule de tête ; des horloges supplémentaires placées tous les cinq kilomètres sur tout le parcours (et au passage au semi-marathon) indiqueront également les temps intermédiaires.

Abandons

Les marathons se courant sur un parcours de plusieurs tours, trois zones d'abandon seront disponibles. Pendant les trois premiers tours, tout athlète incapable de terminer la course ou disqualifié sera amené à l'une de ces zones puis conduit dans la zone de contrôle post-compétition. Si un athlète est incapable de continuer la course en raison de difficultés physiques, il doit en informer l'officiel le plus proche de lui. Pour montrer clairement son intention d'abandonner, l'athlète doit retirer le dossard à son nom.

Lors du dernier tour, une voiture-balai suivra le dernier athlète de la course pour ramasser tout athlète incapable de terminer la course ou disqualifié. Ce véhicule suivra le parcours du marathon jusqu'à la ligne d'arrivée, où les athlètes seront déposés dans la zone de contrôle post-compétition.

La course féminine ayant lieu avant la course masculine, une ligne d'arrivée secondaire sera située sur East Smithfield et ne sera utilisée que pour les athlètes féminines finissant le marathon en plus de 2 heures et 45 minutes. Toute athlète dépassant ce temps sera dirigée vers cette ligne secondaire par des officiels de la course et son temps sera enregistré manuellement.

Postes de rafraîchissement/épongeage et de ravitaillement

Il y aura deux postes de rafraîchissement/épongeage et deux postes de ravitaillement sur le parcours. Les athlètes passeront devant à chaque tour et auront donc quatre possibilités pour s'hydrater à chaque tour s'ils en ressentent le besoin. Ces postes seront tous espacés d'environ 2,5 km.

Des éponges seront à la disposition des athlètes à la fin de chaque poste de rafraîchissement/épongeage. Les postes de ravitaillement proposeront également de l'eau sur la dernière table.

Poste de rafraîchissement/épongeage 1 Embankment après White Lion Hill

Poste de rafraîchissement/épongeage 2 Jardin de St-Paul

Poste de ravitaillement 1 Lower Thames Street

Poste de ravitaillement 2 Embankment Somerset House

Chaque poste sera signalé par un panneau placé 100 m en amont.

Un athlète qui prendrait une boisson hors des zones désignées officielles est susceptible d'être disqualifié.

Rafraîchissement/épongeage

Les postes de rafraîchissement/épongeage seront approvisionnés par le COL et proposeront :

- de l'eau plate à température ambiante dans des bouteilles scellées ;
- des éponges humidifiées

Les coureurs ont l'obligation de prendre eux-mêmes leurs boissons/éponges.

Boissons personnelles

Chaque équipe aura sa propre table marquée de son drapeau national et de son code de fédération membre de l'IAAF (par exemple « FRA » pour la France). Les tables seront disposées dans l'ordre alphabétique des codes.

Les boissons personnelles doivent être emmenées directement aux postes de ravitaillement par des officiels des équipes. Une navette sera disponible pour chaque poste de ravitaillement et quittera la zone de départ 60 minutes avant le début de chaque marathon.

Si un athlète ne peut pas se faire aider d'officiels de son équipe, ses bouteilles doivent être remises au CIT dans la zone de départ du marathon au plus tard 60 minutes avant le début de la course. Des officiels du COL les placeront ensuite sur la table conformément à leur marquage. Les athlètes doivent prendre eux-mêmes les bouteilles.

Le COL fournira des bouteilles destinées aux boissons personnelles et des étiquettes adhésives via les desks d'information des hôtels des équipes. Les athlètes pourront également utiliser leurs propres bouteilles à condition que celles-ci soient conformes aux Règles actuelles de l'IAAF en matière de publicité.

Il est important que les informations suivantes figurent clairement sur toutes les boissons personnelles :

- le nom de l'athlète ;
- le code à trois lettres de la fédération membre ;
- le poste de ravitaillement où placer la bouteille.

Tous les athlètes seront responsables de l'identification de leurs bouteilles.

Une fois au poste de ravitaillement, les bouteilles seront inspectées par les juges qui vérifieront leur conformité aux Règles de l'IAAF en matière de publicité. Les bouteilles confisquées seront rendues aux officiels des équipes.

Les officiels des équipes seront autorisés à donner des boissons personnelles à leurs athlètes aux postes de ravitaillement, mais n'auront pas le droit de quitter les zones désignées pour suivre les athlètes sur le parcours. Deux officiels de chaque équipe auront accès à chacun des postes de ravitaillement, sur présentation de laissez-passer spéciaux à récupérer au CIT au stade au plus tard la veille des courses.

Des toilettes seront disponibles après chaque poste de rafraîchissement/épongeage ou de ravitaillement.

Découverte du parcours des marathons

Aucune visite guidée du parcours des marathons ne sera organisée mais un DVD du parcours sera à la disposition des équipes.

10.15.2 Épreuves de marche

Le « Festival of Walks » aura lieu sur The Mall et sera le théâtre du 50 km et des 20 km hommes et femmes le dernier jour des championnats.

Des navettes seront organisées entre les hôtels des équipes et The Mall.

Des chapiteaux placés le long de The Mall abriteront des zones clés, notamment les tentes des équipes, les vestiaires, les services médicaux et de physiothérapie, la chambre d'appel et le CIT.

Parcours

Le départ et l'arrivée des épreuves de marche se trouveront au centre de The Mall, à côté de Marlborough Road. Le parcours est une boucle de 2 km dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Les athlètes se dirigeront d'abord vers l'est en direction d'Admiralty Arch, puis iront vers l'ouest en direction de Buckingham Palace et feront demi-tour au Queen Victoria Memorial.

Départ

La chambre d'appel sera située le long du parcours ; les athlètes y seront appelés 25 minutes avant le départ de chaque épreuve de marche. Il y sera ensuite procédé aux vérifications habituelles des tenues, puis les athlètes seront escortés jusqu'à la zone de départ, où ils pourront poursuivre leur échauffement.

Le temps restant avant le départ sera affiché pour les athlètes à cinq, trois et une minute(s) avant le départ.

Les officiels aligneront d'abord les athlètes sélectionnés pour prendre le départ sur la première ligne, puis tous les autres athlètes pourront s'aligner sans ordre pré-établi.

Chronométrage

Le chronométrage officiel des épreuves de marche s'effectuera à l'aide de transpondeurs. Tous les athlètes recevront leur dossard, muni du transpondeur, en chambre d'appel. Un test final des transpondeurs sera réalisé au moyen de tapis de contrôle lorsque les athlètes quitteront la chambre d'appel. Il est important que le dossard soit correctement attaché au maillot de compétition de l'athlète à l'aide d'épingles à nourrice pour garantir un chronométrage précis.

Les dossards et les transpondeurs seront récupérés dans la zone de contrôle post-compétition immédiatement après la course. Les athlètes ne finissant pas la course devront rendre leur transpondeur dans la zone de contrôle post-compétition (ou à un officiel s'il leur est difficile de s'y rendre).

Les temps intermédiaires seront affichés à chaque kilomètre et un compte-tours installé à la fin de chaque boucle indiquera le nombre de tours restants afin d'aider les athlètes à savoir où ils en sont.

Abandons

Si un athlète est incapable de l'épreuve en raison de difficultés physiques, il doit en informer l'officiel le plus proche de lui. Pour montrer clairement son intention d'abandonner, l'athlète doit retirer son dossard.

Disqualification

Si le juge-arbitre ou l'un de ses assistants informe un athlète qu'il a été disqualifié, l'athlète disqualifié doit immédiatement quitter le parcours, retirer son dossard et son transpondeur et retourner directement à la zone de contrôle post-compétition.

Des panneaux électroniques indiquant les cartons rouges et les disqualifications sera situé à côté du parcours.

Postes de rafraîchissement/épongeage et de ravitaillement

Il y aura un poste de rafraîchissement/épongeage et un poste de ravitaillement. Chaque poste sera signalé par un panneau placé 100 m en amont.

Un athlète qui prendrait une boisson hors des zones désignées officielles est susceptible d'être disqualifié.

Rafraîchissement/épongeage

Le poste de rafraîchissement/épongeage sera approvisionné par le COL et proposera :

- de l'eau plate à température ambiante dans des bouteilles scellées ;
- des éponges humidifiées.

Les marcheurs ont l'obligation de prendre eux-mêmes leurs boissons/éponges.

Boissons personnelles

Chaque équipe aura sa propre table marquée de son drapeau national et de son code de fédération membre de l'IAAF (par exemple « FRA » pour la France). Les tables seront disposées dans l'ordre alphabétique des codes.

Les boissons personnelles doivent être emmenées directement au poste par des officiels des équipes.

Si un athlète ne peut pas se faire aider d'officiels de son équipe, ses bouteilles doivent être remises au CIT dans la zone de départ des épreuves de marche au plus tard 60 minutes avant le début de l'épreuve. Des officiels du COL les placeront ensuite sur la table conformément à leur marquage. Les athlètes doivent prendre eux-mêmes les bouteilles.

Le COL fournira des bouteilles destinées aux boissons personnelles et des étiquettes adhésives via les desks d'information des hôtels des équipes. Les athlètes pourront également utiliser leurs propres bouteilles à condition que celles-ci soient conformes aux Règles actuelles de l'IAAF en matière de publicité.

Il est important que les informations suivantes figurent clairement sur toutes les boissons personnelles :

- le nom de l'athlète ;
- le code à trois lettres de la fédération membre.

Tous les athlètes seront responsables de l'identification de leurs bouteilles.

Une fois au poste de ravitaillement, les bouteilles seront inspectées par les juges qui vérifieront leur conformité aux Règles de l'IAAF en matière de publicité. Les bouteilles confisquées seront ramenées au CIT sur The Mall.

Les officiels des équipes seront autorisés à donner des boissons personnelles à leurs athlètes au poste de ravitaillement, mais n'auront pas le droit de quitter la zone désignée pour suivre les athlètes sur le parcours.

Deux officiels de chaque équipe auront accès au poste de ravitaillement, sur présentation de laissez-passer spéciaux à récupérer au CIT au stade au plus tard la veille des épreuves.

Des toilettes seront disponibles près de chaque poste de rafraîchissement/épongeage ou de ravitaillement.

10.16 RÉCLAMATIONS ET APPELS

Les réclamations et appels seront traités par le CIT au stade, conformément à la Règle 146 de l'IAAF dont un extrait est cité ci-dessous.

10.16.1 Réclamations

Les réclamations concernant les résultats ou le déroulement d'une épreuve doivent être déposées dans les 30 minutes suivant l'annonce officielle du résultat de ladite épreuve.

Il incombe au COL de s'assurer de l'enregistrement de l'heure de publication de tous les résultats.

Toute réclamation doit être faite oralement auprès du juge-arbitre par un athlète, une personne agissant en son nom ou un représentant officiel de son équipe. Cette personne/équipe ne peut poser réclamation que si elle concourt dans le même tour de l'épreuve que celui sur lequel porte la réclamation (ou l'appel qui en découle).

Pour parvenir à une décision juste, le juge-arbitre doit prendre en considération toutes les preuves disponibles qu'il juge nécessaires, y compris par exemple une vidéo ou une photo produite par un enregistreur vidéo officiel, ou toute autre preuve vidéo disponible. Le juge-arbitre peut trancher la réclamation ou la transmettre au jury. Si le juge-arbitre prend une décision, il y aura droit d'appel auprès du jury. Si le juge-arbitre n'est pas joignable ou disponible, la réclamation doit lui être adressée via le CIT.

10.16.2 Appels

Un appel au jury d'appel doit être déposé dans les 30 minutes suivant :

- (a) l'annonce officielle du résultat modifié d'une épreuve suite à la décision du juge-arbitre ; ou
- (b) la notification aux personnes ayant déposé la réclamation lorsque les résultats restent inchangés.

L'appel doit être fait par écrit, signé par l'athlète, une personne agissant en son nom ou un représentant officiel de son équipe, et accompagné d'une caution de 100 USD qui ne sera pas remboursée si l'appel est rejeté. Un athlète/une équipe ne peut faire appel que s'il/si elle concourt dans le même tour de l'épreuve que celui sur lequel porte l'appel.

Remarque : après une décision concernant une réclamation, le juge-arbitre compétent doit immédiatement communiquer au CIT l'heure de sa décision. Si le juge-arbitre est dans l'incapacité d'informer verbalement de sa décision l'/les équipe(s)/athlète(s) concerné(e)(s), l'heure officielle de l'annonce sera celle de la publication de la décision au CIT.

SERVICES MÉDICAUX

Un guide médical spécifique destiné au personnel médical des équipes est en cours de préparation. Il contiendra toutes les informations importantes relatives aux services médicaux proposés sur les sites de compétition (y compris pour les épreuves sur route) et les lieux d'hébergement officiels. Ce guide médical sera distribué lors de la réunion technique. Vous pouvez également vous le procurer au centre médical de la Community Track (piste d'échauffement).

11.1 NUMÉROS À COMPOSER EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence médicale en dehors des heures d'ouverture des centres médicaux des sites de compétition/d'entraînement, veuillez contacter le médecin de garde (**Tel** : +44 333 344 9381, **Portable** : +44 7884 651484) ou composer le 999 pour être mis en relation avec les services d'urgence.

Vous pouvez contacter l'équipe médicale du COL à partir du 1er août aux numéros suivants :

Directrice des services médicaux	Dr Pam Venning	+44 7884 651119
Directrice des services médicaux des sites de compétition/d'entraînement	Liz Nicholls	+44 7880 062688
Directeur des services médicaux des lieux d'hébergement et pharmacien	Mark Stuart	+44 7557 198305
Responsable des physiothérapeutes	Lynn Booth	+44 7884 651117
Responsable des médecins du sport et généralistes	David Zideman	+44 7880 062530

11.2 HÔPITAL ASSOCIÉ

L'hôpital NHS des championnats sera le Homerton University Hospital NHS Foundation Trust situé à 2,8 km du Queen Elizabeth Olympic Park, ou environ 15 minutes dans des conditions de circulation normales.

11.3 CENTRES MÉDICAUX DES SITES DE COMPÉTITION/D'ENTRAÎNEMENT

Les membres d'équipes blessés ou malades souhaitant bénéficier de soins médicaux du COL pendant les heures d'ouverture des centres médicaux doivent se présenter au centre le plus proche de l'endroit où ils se trouvent. En dehors des heures d'ouverture des centres médicaux, ils doivent utiliser les numéros d'urgence ci-dessus.

Community Track (piste d'échauffement)

Pourront bénéficier des services médicaux proposés :

- les athlètes
- les officiels d'équipe
- les officiels techniques
- le personnel de Londres 2017 pendant ses heures de service
- les officiels de l'IAAF visitant la piste d'échauffement

Les athlètes auront la priorité pour tous les services et aucun autre groupe n'aura accès à la physiothérapie, au massage sportif, à l'ostéopathie, à la chiropraxie et à la radiologie.

Services disponibles :

- Physiothérapie
- Massage sportif
- Médecine du sport
- Échographie (tous les jours de 18h00 à 22h00)
- Ostéopathie
- Chiropraxie
- Pharmacie
- Assistance médicale immédiate pendant l'entraînement et l'échauffement
- Bains de glace
- Services d'urgence (une ambulance avec deux membres du SAMU britannique)
- Premiers secours
- Services infirmiers
- Envoi chez des radiologues, des spécialistes et des dentistes privés

Le centre médical sera ouvert tous les jours de 7h00 à 23h00 du 1er au 13 août.

Les bains de glace doivent être réservés via la responsable des physiothérapeutes. Il incombera au personnel des équipes de s'assurer du bon état de santé des athlètes pendant les bains de glace.

London Stadium

Pendant les sessions en dehors des heures de compétition, il est possible que certains services soient disponibles dans l'infermerie des athlètes du London Stadium, pour les athlètes uniquement. Il s'agirait le cas échéant de services de :

- Physiothérapie
- Médecine du sport

Pendant la compétition, les services suivants seront disponibles de 60 minutes avant à 30 minutes après la compétition :

- Physiothérapie
- Massage sportif
- Aide du médecin du sport pour la piste d'échauffement
- Équipes d'assistance médicale immédiate
- Services d'urgence (une ambulance avec deux membres du SAMU britannique)

Newham Leisure Centre

Le centre médical sera ouvert de 8h00 à 19h00 du 1er au 13 août et proposera des services de :

- Physiothérapie

Échauffement des lancers court et longs, Queen Elizabeth Olympic Park

Les centres médicaux des sites d'entraînement et d'échauffement des lancers sur North Park Lawn et South Park Lawn seront ouverts de 8h00 à 19h00 du 1er au 13 août et proposeront des services de :

- Physiothérapie

South Park Lawn

Des services médicaux dédiés aux spectateurs et une petite infirmerie seront disponibles sur South Park Lawn et peuvent également être utilisés par les équipes. Leurs horaires restent à confirmer. Ils offriront les services suivants :

- Médecin chargé des spectateurs
- Infirmier chargé des spectateurs
- Secouristes (deux équipes)
- Services d'urgence (une ambulance avec deux membres du SAMU britannique – à confirmer)

Les secouristes réagiront aux incidents survenant sur tout le site et décideront le cas échéant de passer au niveau d'intervention supérieur.

II.4 SERVICES MÉDICAUX DANS LES HÔTELS DES ÉQUIPES

Quatre cliniques couvriront les cinq hôtels des équipes des championnats du monde de l'IAAF. Les services les plus complets seront proposés à la piste d'échauffement.

Clinique 1 – Hôtel Grange Tower Bridge

Clinique 2 – Hôtel Grange City (couvre également le DoubleTree Tower of London)

Clinique 3 – Hôtel Guoman Tower

Clinique 4 – Hôtel Grange St Paul's

Les cliniques seront ouvertes de 7h00 à 23h00 tous les jours du 1er au 13 août. Elles proposeront les services suivants :

- Physiothérapie
- Massage sportif
- Médecin du sport de garde pour les quatre sites
- Pharmacie pour tous les sites

En cas d'urgence, les procédures normales en vigueur dans les hôtels s'appliqueront. Vous pouvez également contacter le médecin de garde (numéro de téléphone à confirmer) ou composer le 999.

11.5 MARATHONS ET ÉPREUVES DE MARCHE

Les physiothérapeutes de service à la clinique de l'hôtel Guoman Tower seront plus nombreux le jour des marathons.

Si un athlète tombe malade pendant ces épreuves et doit être hospitalisé, ses informations cliniques seront communiquées au clinicien principal du COL avec son accord. Il est conseillé aux athlètes ayant besoin de soins médicaux de prévenir un officiel, qui appellera de l'aide en fonction de la nature de leur blessure. Des officiels peuvent être positionnés à chacun des points de chronométrage intermédiaire du parcours et à chaque poste de rafraîchissement/épongeage et de ravitaillement. Une aide médicale complète est disponible sur l'ensemble du parcours ainsi que dans la zone de départ/d'arrivée.

11.6 DÉLÉGUÉ MÉDICAL ET PROCÉDURES EN COMPÉTITION

Le délégué médical de l'IAAF, Stéphane Bermon, ou son représentant désigné, est seul responsable de tout type de clarification spéciale, des avis en cas de changement pour un relais, des retraits d'athlètes d'une épreuve ou des autorisations exceptionnelles accordées à des médecins ou des physiothérapeutes d'équipes de pénétrer dans des zones réglementées.

Pendant la compétition, si un athlète se blesse ou tombe malade et souhaite déclarer forfait pour son épreuve, un certificat doit être demandé au service médical officiel et présenté au CIT. Ces certificats seront certifiés par le délégué médical de l'IAAF ou son représentant désigné en son absence.

11.7 RÉUNION MÉDICALE

Un briefing pour tous les médecins d'équipe aura lieu le 3 août 2017 dans le cadre de la réunion technique à ExCeL. Ce briefing précisera l'emplacement des différents centres médicaux et les procédures médicales à l'occasion des championnats du monde de l'IAAF. Plus d'informations à ce sujet seront fournies via le CIT et les desks d'information des hôtels des équipes.

11.8 ASSURANCE MALADIE

Il incombe à toutes les fédérations membres de l'IAAF de souscrire leur propre assurance pour couvrir toute maladie et/ou blessure de tout membre de leur délégation et/ou équipe pendant le voyage aller-retour et pendant la compétition elle-même. Reportez-vous à la circulaire M/06/17 du 25 janvier 2017 pour en savoir plus à ce sujet.

11.9 AUTRES QUESTIONS D'ORDRE MÉDICAL

11.9.1 Enregistrement auprès de l'ordre des médecins britannique (GMC)

Les médecins des équipes doivent être enregistrés auprès de l'ordre des médecins britannique (GMC, General Medical Council) afin de pouvoir traiter des patients, délivrer des ordonnances et demander des examens médicaux lors de leur séjour au Royaume-Uni. Cet enregistrement ne les autorise pas à traiter des ressortissants britanniques. L'enregistrement est gratuit et doit être effectué 60 jours avant l'événement (au plus tard le 31 mai 2017) à l'adresse suivante : http://www.gmc-uk.org/doctors/registration_applications/30321.asp.

Les médecins d'équipe qui ne seraient pas enregistrés auprès du GMC doivent passer par l'équipe médicale du COL pour toute ordonnance ou demande d'examen.

11.9.2 Importation de médicaments

Le médecin-chef accompagnant une équipe doit fournir une liste de tous les médicaments que l'équipe emmène au Royaume-Uni, en précisant les dosages et quantités. Cette liste constituera une déclaration au nom de la fédération membre que conserveront les services médicaux de Londres 2017 et qui sera communiquée à l'agence britannique de réglementation des produits de santé (UK Medicine Healthcare Products Regulatory Agency) ou à toute autre autorité gouvernementale britannique de réglementation des produits médicaux qui en ferait la demande. Le COL a envoyé en mai dernier un modèle de formulaire aux fédérations membres de l'IAAF. Veuillez envoyer un message à pharmacy@london2017.org.uk pour en demander une copie.

Les formulaires complétés doivent être envoyés à l'adresse pharmacy@london2017.org.uk au plus tard le 30 juin 2017.

11.9.3 Distribution de glace

De la glace sera disponible sur les sites de compétition et d'entraînement, ainsi que dans les hôtels officiels des équipes.

PROGRAMME CLEAN ATHLETICS

PRIMES DE COMPÉTITION ET DE RECORD DU MONDE

Les prélèvements d'échantillons lors des championnats du monde de l'IAAF de Londres 2017 seront effectués conformément aux Règles des compétitions et aux Règles antidopage de l'IAAF. Le programme sera supervisé par le délégué antidopage de l'IAAF. La responsabilité de l'organisation des tests incombera au COL.

Le programme de prélèvement d'échantillons consistera en des tests effectués avant et pendant la compétition, de l'ouverture officielle des hôtels des équipes à la fin des championnats du monde de l'IAAF.

Les athlètes seront sélectionnés pour les tests par un mélange de méthodes aléatoires et axées sur le renseignement et seront prévenus de leur sélection par des agents formés et accrédités. Il sera demandé au chef d'équipe/à l'officiel d'aider à informer/prévenir les athlètes et si besoin de les accompagner au poste de prélèvement d'échantillon. Lors de la notification, l'agent présentera son accréditation et indiquera à l'athlète le type d'échantillon à fournir (sang, urine, ou les deux). Il l'escortera ensuite jusqu'au poste de prélèvement d'échantillon où l'échantillon sera prélevé. L'athlète devra présenter une pièce d'identité officielle avec photo (par exemple son accréditation des championnats du monde de l'IAAF) avant de fournir l'échantillon. Les athlètes doivent donc veiller à ne jamais se déplacer sans un tel document.

Tout athlète ayant battu ou égalé un record du monde (y compris un record du monde junior) devra fournir un échantillon pour que son record du monde puisse être homologué. Des tests sont également possibles en vue de l'homologation de records nationaux, moyennant le paiement de frais. Il incombe alors à un officiel de l'équipe de l'athlète concerné d'en faire la demande auprès du poste de prélèvement d'échantillon en compétition (à contacter via le CIT).

Les athlètes devant faire usage pour des raisons thérapeutiques de substances ou de méthodes figurant sur la liste des « méthodes ou substances prohibées » doivent se conformer aux Règles antidopage de l'IAAF et s'assurer de disposer de l'autorisation requise conformément au processus de demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT).

Des stands Clean Athletics de sensibilisation à un athlétisme propre seront installés dans les hôtels des équipes. Nous encourageons les athlètes et leur personnel auxiliaire à visiter ces stands et à échanger avec l'équipe de Clean Athletics. Les athlètes et le personnel auxiliaire pourront répondre à des quiz interactifs sur ordinateur et ainsi démontrer leur maîtrise du sujet.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les Règles antidopage à

l'adresse suivante :

<https://www.iaaf.org/download/download?filename=6a6148c0-3aa6-46f6-b013-b4fc26ee8a55.pdf&urlslug=2015%20IAAF%20Anti-Doping%20Regulations>

13.1 PRIMES DE COMPÉTITION

L'IAAF versera les primes suivantes :

Épreuves individuelles		Relais	
1 ^{ère} place	60 000 USD	1 ^{ère} place	80 000 USD
2 ^e place	30 000 USD	2 ^e place	40 000 USD
3 ^e place	20 000 USD	3 ^e place	20 000 USD
4 ^e place	15 000 USD	4 ^e place	16 000 USD
5 ^e place	10 000 USD	5 ^e place	12 000 USD
6 ^e place	6 000 USD	6 ^e place	8 000 USD
7 ^e place	5 000 USD	7 ^e place	6 000 USD
8 ^e place	4 000 USD	8 ^e place	4 000 USD

Le formulaire de prime figure en annexe. Il peut être remis au CIT pendant les championnats ou au département Compétitions de l'IAAF (awards@iaaf.org).

13.2 PRIMES DE RECORD DU MONDE

Les athlètes individuels (ou équipes de relais) établissant un nouveau record du monde lors des championnats du monde de l'IAAF recevront également une prime de 100 000 USD.

Le paiement de toute prime de record du monde est soumis aux conditions suivantes :

1. Une prime de record du monde ne sera accordée que pour les performances remplissant toutes les conditions nécessaires à la ratification d'un record du monde de l'IAAF, conformément aux Règles de l'IAAF et seulement après que le record a été officiellement ratifié par l'IAAF.
2. Afin d'être éligible à une prime de record du monde, la performance doit être une amélioration de l'actuel record du monde de l'IAAF. Les performances égalant un record du monde de l'IAAF existant n'y seront pas éligibles.
3. Les primes de record du monde ne seront pas versées pour des records du monde juniors.
4. Un athlète ne peut prétendre qu'à une seule prime de record du monde par discipline lors de la même compétition. Par conséquent, si un athlète bat un record du monde de l'IAAF plus d'une fois dans la même discipline, il ne sera éligible qu'à une seule prime de record du monde.

5. Si plus d'un athlète bat le record du monde de l'IAAF dans une même discipline, c'est l'athlète ayant réalisé la meilleure performance qui recevra la prime de record du monde.
6. Les records du monde de l'IAAF réalisés lors des qualifications/tours préliminaires seront éligibles à une prime de record du monde (voir aussi §4 ci-dessus).
7. Les équipes de relais battant un record du monde de l'IAAF recevront une seule prime de record du monde à partager entre les membres de l'équipe.
8. L'athlète recevant une prime de record du monde sera le seul responsable du paiement de tout(e) taxe, droit et/ou prélèvement de toute nature et accepte de dégager l'IAAF et ses partenaire(s) de toute responsabilité à cet égard.
9. Les athlètes éligibles à une prime de record du monde doivent se rendre disponibles vis-à-vis des sponsors de cette compétition et vis-à-vis de l'IAAF pour les activités promotionnelles, et ce dès la fin de leur programme de compétition et jusqu'à la fin des championnats en question.

Afin de garantir le respect du point 9, il sera demandé à l'athlète recevant une prime de record du monde de signer un formulaire (voir en annexe) après qu'il/elle a battu le record du monde de l'IAAF. La signature de ce formulaire est une condition préalable à la réception de la prime de record du monde.

13.3 DROITS ET OBLIGATIONS

En signant le formulaire de prime, les athlètes reconnaissent et acceptent leurs droits et obligations relatifs aux primes de compétition et de record du monde mentionnées précédemment.

Si le contrôle antidopage d'un athlète revient positif, sa prime ne lui sera pas versée.

AUTRES INFORMATIONS

14.1 TICKETS POUR ASSISTER À LA COMPÉTITION

L'IAAF souhaite rappeler à ses fédérations membres qu'il est impossible de fournir des tickets ou des accréditations supplémentaires pour d'éventuels invités ou sponsors. Les fédérations membres souhaitant acheter des tickets pour les championnats du monde doivent s'adresser au COL.

Site Internet officiel : <https://tickets.london2017athletics.com/>

Contact en cas de problème : Georgia Bekyra - GBekyra@london2017.org.uk

Voici à quoi ressemblent les tickets officiels pour les championnats du monde de l'IAAF de Londres 2017 :



14.2 ÉLECTIONS DE LA COMMISSION DES ATHLÈTES DE L'IAAF

Des élections auront lieu à Londres à l'occasion des championnats du monde de l'IAAF pour renouveler six sièges de membres de la Commission des athlètes de l'IAAF. 18 athlètes ont présenté leur candidature.

La Commission fait office d'organe consultatif et assure la liaison entre les athlètes en activité et l'IAAF. La Commission des athlètes représente les athlètes au sein du mouvement de l'athlétisme, et soutient également les droits et obligations des athlètes. Tous les athlètes accrédités participant aux championnats du monde de l'IAAF de Londres 2017 peuvent voter. Nous comptons sur les fédérations membres pour inciter leurs athlètes à soutenir ces élections, qui auront lieu du 1er au 12 août dans les hôtels des équipes.

ANNEXES ET PLANS

Appendix 15.1 - Visa Information

Visa Nationals

Citizens of the countries listed below are visa nationals and require a visa to enter the UK.

Please note that the location of VACs is subject to change and applicants should check the latest information at www.gov.uk/find-a-visa-application-centre.

Afghanistan*	Dominican Republic	Laos	Senegal
Albania	Ecuador	Lebanon	Serbia
Algeria	Egypt	Lesotho*	Sierra Leone
Angola	Equatorial Guinea*	Liberia*	Somalia*
Armenia	Eritrea*	Libya*	South Africa
Azerbaijan	Ethiopia	FYR of Macedonia	South Sudan*
Bahrain	Fiji	Madagascar	Sri Lanka
Bangladesh	Gabon*	Malawi	Sudan
Belarus	Gambia	Mali*	Suriname*
Benin*	Georgia	Mauritania*	Swaziland*
Bhutan*	Ghana	Moldova	Syria*
Bolivia	Guinea*	Mongolia	Taiwan
Bosnia Herzegovina	Guinea Bissau*	Montenegro	Tajikistan
Burkina Faso*	Guyana	Morocco	Tanzania
Burma	Haiti*	Mozambique	Thailand
Burundi*	India	Nepal	Togo*
Cambodia	Indonesia	Niger*	Tunisia
Cameroon	Iran	Nigeria	Turkey
Cape Verde*	Iraq	Oman	Turkmenistan
Central African Republic*	Ivory Coast	Pakistan	Uganda
Chad*	Jamaica	Palestine	Ukraine
People's Republic of China	Jordan	Peru	United Arab Emirates
Colombia	Kazakhstan	Philippines	Uzbekistan
Comoros*	Kenya	Qatar	Venezuela
Congo*	DPR of Korea**	Russia	Vietnam
Cuba	Kosovo	Rwanda	Yemen*
DR Congo	Kuwait	Sao Tome e Principe*	Zambia
Djibouti*	Kyrgyzstan	Saudi Arabia	Zimbabwe

- The countries marked * do not currently have a VAC in the country.
- **Applicants in DPR of Korea are not able to apply online and should download a visa application form and guidance notes at www.gov.uk/standard-visitor-visa/apply.
- All other countries listed above currently have at least one VAC in the country. There are also VACs in other locations worldwide.

Appendix 15.2 – Team Officials Chart

Athletes	Total Subsidised Officials	Non-subsidised Officials	Total Accredited Officials	Athletes	Total Subsidised Officials	Non-subsidised Officials	Total Accredited Officials
1	1	1	2	51	29	13	42
2	2	1	3	52	29	13	42
3	2	1	3	53	30	14	44
4	3	1	4	54	30	14	44
5	3	2	5	55	31	14	45
6	4	2	6	56	31	14	45
7	4	2	6	57	32	15	47
8	5	2	7	58	32	15	47
9	5	3	8	59	33	15	48
10	6	3	9	60	33	15	48
11	7	3	10	61	34	16	50
12	7	3	10	62	35	16	51
13	8	4	12	63	35	16	51
14	8	4	12	64	36	16	52
15	9	4	13	65	36	17	53
16	9	4	13	66	37	17	54
17	10	5	15	67	37	17	54
18	10	5	15	68	38	17	55
19	11	5	16	69	38	18	56
20	11	5	16	70	39	18	57
21	12	6	18	71	40	18	58
22	13	6	19	72	40	18	58
23	13	6	19	73	41	19	60
24	14	6	20	74	41	19	60
25	14	7	21	75	42	19	61
26	15	7	22	76	42	19	61
27	15	7	22	77	43	20	63
28	16	7	23	78	43	20	63
29	16	8	24	79	44	20	64
30	17	8	25	80	44	20	64
31	18	8	26	81	45	21	66
32	18	8	26	82	46	21	67
33	19	9	28	83	46	21	67
34	19	9	28	84	47	21	68
35	20	9	29	85	47	22	69
36	20	9	29	86	48	22	70
37	21	10	31	87	48	22	70
38	21	10	31	88	49	22	71
39	22	10	32	89	49	23	72
40	22	10	32	90	50	23	73
41	23	11	34	91	51	23	74
42	24	11	35	92	51	23	74
43	24	11	35	93	52	24	76
44	25	11	36	94	52	24	76
45	25	12	37	95	53	24	77
46	26	12	38	96	53	24	77
47	26	12	38	97	54	25	79
48	27	12	39	98	54	25	79
49	27	13	40	99	55	25	80
50	28	13	41	100 +	55%	25%	80%

Appendix 15.3 – Throws Training and Warm-up Schedules

North Park Lawn

Date	Time	Start	Finish	Discipline
1 August	09:00 - 20:00	09:00	11:15	Hammer
		11:15	13:30	Javelin
		13:30	15:00	Discus
		15:00	17:00	Hammer
		17:00	20:00	Javelin
2 August	09:00 - 20:00	09:00	11:15	Discus
		11:15	13:30	Hammer
		13:30	15:00	Javelin
		15:00	17:00	Discus
		17:00	20:00	Hammer
3 August	09:00 - 20:00	09:00	11:00	Javelin
		11:00	13:00	Hammer
		13:00	15:00	Discus
		15:00	17:00	Javelin
		17:00	20:00	Discus M Qualifying
4 August	09:00 - 19:30	09:00	12:00	Hammer W Qualifying
		12:00	15:00	Javelin
		15:00	16:00	Hammer
		16:00	19:25	Discus M Q A warm-up Discus M Q B warm-up
		07:30	10:45	Hammer W Q A warm-up Hammer W Q B warm-up
5 August	07:30 - 20:00	11:30	13:35	Javelin
		13:45	15:00	Discus
		15:00	16:00	Javelin W Qualifying
		16:00	18:10	Discus M Final warm-up
		18:15	20:00	Javelin
6 August	09:00 - 20:00	09:00	11:40	Javelin Hep B warm-up
		11:00	13:00	Hammer
		13:00	14:00	Discus
		14:00	15:45	Hammer W Final
		15:45	19:10	Javelin W Q A warm-up Javelin W Q B warm-up
7 August	09:00 - 20:00	19:15	20:00	Discus
		09:00	11:00	Discus
		11:00	13:00	Hammer
		13:00	15:00	Javelin
		15:00	17:40	Hammer W Final warm-up
8 August	09:00 - 20:00	17:45	20:00	Javelin W Final
		09:00	11:00	Discus
		11:00	13:00	Javelin
		13:00	15:00	Hammer
		15:00	16:00	Discus
9 August	09:00 - 19:30	16:00	18:00	Javelin W Final warm-up
		19:00	20:30	Hammer M Qualifying
		09:00	11:00	Discus
		11:00	13:00	Javelin
		13:00	16:00	Javelin M Qualifying
		16:00	19:30	Hammer M Q A warm-up Hammer M Q B warm-up

Event specific training
 Event specific warm-up

Date	Time	Start	Finish	Discipline
10 August	09:00 - 19:15	09:00	12:00	Discus W Qualifying
		12:00	13:30	Discus
		13:30	15:45	Hammer
		15:45	19:15	Javelin M Q A warm-up Javelin M Q B warm-up
		07:00	10:15	Discus W Q A warm-up Discus W Q B warm-up
11 August	07:40 - 19:15	10:30	13:30	Javelin
		13:30	16:00	Discus
		16:00	17:30	Javelin M Final
		17:30	19:10	Hammer M Final warm-up
		08:45	11:00	Discus Dec B warm-up
12 August	08:45 - 20:00	11:00	13:00	Javelin
		13:00	15:00	Discus
		15:35	18:55	Javelin Dec B warm-up Javelin M Final warm-up
		19:00	20:00	Discus W Final
		09:00	15:50	Discus
13 August	09:00 - 18:00	15:50	17:50	Discus W final warm-up

South Park Lawn

Date	Time	Start	Finish	Discipline
1 August	09:00 - 20:00	09:00	20:00	Shot
2 August	09:00 - 20:00	09:00	20:00	Shot
3 August	09:00 - 20:00	09:00	20:00	Shot
4 August	09:00 - 20:00	09:00	20:00	Shot
5 August	07:30 - 20:00	07:30	09:30	Shot M Q A+B warm-up
		09:30	16:00	Shot
		16:00	18:00	Shot W Hep A+B warm-up
6 August	9:00 - 19:30	18:00	20:00	Shot
		09:00	17:30	Shot
		17:30	19:30	Shot M Final warm-up
7 August	09:00 - 20:00	09:00	20:00	Shot
8 August	9:00 - 19:45	09:00	17:40	Shot
		17:40	19:40	Shot W Q A+B warm-up
9 August	9:00 - 19:30	09:00	17:25	Shot
		17:25	19:25	Shot W Final warm-up
		10:00	11:00	shot
10 August	09:00 - 20:00	10:00	11:00	shot
		11:00	13:00	Shot Dec A+B warm-up
		13:00	18:00	Shot
11 August	10:00 - 18:00	10:00	18:00	Shot
12 August	10:00 - 18:00	10:00	18:00	Shot
13 August	10:00 - 18:00	10:00	18:00	Shot

Appendix 15.4 – Official Implements

MEN				
Catalogue No.	Manufacturer	Description	Colour	Certification No.
SHOT 7.26kg				
8272629	Anand	Competition, steel, dia: 129mm	Yellow	I-05-0322
8372625	Anand	ATE Competition, turned iron, dia: 125mm	Black	I-08-0399
N1118A	Nelco	Turned iron, dia: 128mm	Yellow	I-99-0093
F251C	Nishi	Steel, dia: 129mm	Silver	I-99-0083
F251	Nishi	Steel, dia: 125.5mm	Silver	I-99-0087
5131727	Nordic	Olympic Super, dia: 125mm	Black	I-99-0022
DISCUS 2kg				
7002200	Anand	Gold White, brass rim, ABS plate	White	I-05-0324
7000200	Anand	Indra, steel rim, ABS body	White	I-06-0375
D2000JSUS	Denfi	Jurgen Schult Ultimate Spin, chrome rim, carbon grey	White/yellow centre	I-99-0098
D2000SKYM	Denfi	Skymaster, Chrome rim, mixed carbon/plastic plates	Red/white center	I-02-0270
F331A	Nishi	Super HM, steel rim, FRP sides	Purple/black/white	I-02-0255
720-1200	UCS	Orange Flyer Medium Moment, steel rim, fibreglass	Orange	I-99-0122
HAMMER 7.26kg				
9072610/9700100	Anand	ATE, Stainless steel, dia: 110mm	Silver	I-05-0341
F201/F352/F353A/NF354	Nishi	Steel and Tungsten, dia: 110mm	Orange	I-99-0079
F201A/F352/F353	Nishi	Steel and Tungsten dia: 110mm	Orange/black	I-09-0442
PM-7,26/110-S/UP/UW-115	Polanik	Competition, stainless steel, dia: 110mm	Silver	I-00-0203
ZH-7,26-B/UW-115	Polanik	Steel, dia: 110mm, Ziolkowski Black	Black	I-10-0469
JAVELIN 800g				
800CS95	Nemeth	Classic 95m, aluminium, violet cord	Violet/yellow/orange	I-99-0101
800C85	Nemeth	Club 85m, aluminium, violet cord	Violet/yellow/blue	I-99-0104
7916800c	Nordic	Champion Carbon flex 4.8, carbon, lilac cord	White, lilac spiral	I-99-0189
7916803c	Nordic	Airglider Carbon flex 4.5, carbon, red cord	White, red spiral	I-03-0300

WOMEN				
Catalogue No.	Manufacturer	Description	Colour	Certification No.
SHOT 4kg				
8140009	Anand	Shot 4kg, ATE, stainless steel, dia: 109mm	Silver	I-12-0624
N1118E	Nelco	Turned iron, dia: 108mm	Red	I-99-0094
F253	Nishi	Steel, dia: 103mm	Silver	I-99-0089
F253C	Nishi	Steel, dia: 109mm	Silver	I-99-0084
PK-4/100-M	Polanik	Brass, dia: 100mm	Gold	I-00-0198
DISCUS 1kg				
7002100	Anand	Discus 1kg, Gold, white brass rim, ABS plate	White	I-05-0323
7003100	Anand	Discus 1kg, Supra Black, steel rim, ABS plate	Black	I-05-0328
D1000JSUS	Denfi	Jurgen Schult Ultimate Spin, chrome rim, carbon grey	White/yellow centre	I-99-0099
N1105ODC	Nelco	Odyssey, steel alloy rim, plastic sides	Silver/black - White	I-01-0244
F333A	Nishi	Super HM, steel rim, FRP side	Purple/black/white	I-02-0256
CCD14-1	Polanik	Competition, Carbon, brass rim, carbon sides	Various	I-14-0676
HAMMER 4kg				
9040095/9700100	Anand	Hammer 4kg, ATE, stainless steel, dia: 95mm	Silver	I-05-0340
F210A/F352/F353A/NF354	Nishi	Steel and Ductile, dia: 95mm	Blue	I-99-0080
PM-4/95-M/UP/UW-110	Polanik	Competition, Brass, dia: 95mm	Gold	I-00-0204
PH-4-G/UW-110	Polanik	Premium Gold, Brass, dia: 95mm,	Gold	I-10-0464
PH-4-B/UW-110	Polanik	Steel dia: 95mm, Premium Black	Black	I-10-0466
JAVELIN 600g				
600CS80	Nemeth	Classic 80m, aluminium, violet cord	Violet/yellow/green	I-99-0102
600C70	Nemeth	Club 70m, aluminium, violet cord	Violet/yellow/blue	I-10-0459
7917606c	Nordic	Olympia Carbon, carbon, green cord	White, green spiral	I-10-0457
7917603	Nordic	Diana Steel, steel, blue cord, 80m	Lilac, white	I-99-0018

Appendix 15.5 – Entry Standards (as approved by the IAAF Council in March and November 2016)

Men	Event	Women
10.12	100m	11.26
20.44	200m	23.10
45.50	400m	52.10
1:45.90	800m	2:01.00
3:36.00 (3:53.40)	1500m (Mile)	4:07.50 (4:26.70)
13:22.60	5000m	15:22.00
27:45.00	10,000m	32:15.00
2:19:00	Marathon	2:45:00
8:32.00	3000m SC	9:42.00
13.48	110m H / 100m H	12.98
49.35	400m H	56.10
2.30	High Jump	1.94
5.70	Pole Vault	4.55
8.15	Long Jump	6.75
16.80	Triple Jump	14.10
20.50	Shot Put	17.75
65.00	Discus Throw	61.20
76.00	Hammer Throw	71.00
83.00	Javelin Throw	61.40
	Heptathlon	6200
8100	Decathlon	
1:24:00	20km Race Walk	1:36:00
4:06:00	50km Race Walk	4:06:00
Top 8 at IWR + 8 from Top Lists	4x100m	Top 8 at IWR + 8 from Top Lists
Top 8 at IWR + 8 from Top Lists	4x400m	Top 8 at IWR + 8 from Top Lists

Conditions For The Validity Of Performances

- Performances must be achieved during competitions organised or authorised by the IAAF, its Area Associations or its Member Federations (for Race Walks and Marathons see hereunder).
- Performances must be achieved during an official competition organised in conformity with IAAF Rules.
- Performances achieved in mixed competitions in track events will not be accepted. Exceptionally, in accordance with IAAF Rule 147, performances achieved in events of 5000m and 10,000m may be accepted in circumstances where there were insufficient athletes of one or both genders competing to justify the conduct of separate races and there was no pacing or assistance given by an athlete(s) of one gender to an athlete(s) of the other gender. If applicable, Member Federations must submit a specific request to the IAAF Competitions Department (events@iaaf.org) providing the documentation as required.
- Performances which are wind assisted or for which a wind reading is not available shall not be accepted.
- Hand-timed performances in 100m, 200m, 400m, 800m, 110m/100m Hurdles, 400m Hurdles and 4x100m relay shall not be accepted.
- Indoor performances shall be accepted.
- For the running events of 200m and longer, performances achieved on oversized tracks shall not be accepted.
- In the case of race walks, track performances (20,000m or 50,000m) shall be accepted.

Marathons

- a) Marathon races conducted at competitions held under IAAF Rule 1.1(a), (b), (c), (f) and (g) will not necessarily be listed. However, the results will be valid for the purpose of entry standards.
- b) For all other Marathon races, only performances achieved on courses that respect the following criteria are valid towards the achievement of the Entry Standards:
 - the course is (or will be) measured prior to the race by an IAAF/AIMS Grade "A" or "B" International Road Race Course Measurer
 - the measurement certificate must have been established no more than 5 years before the date of the race;
 - the overall decrease in elevation between the start and finish shall not exceed 1:1000, i.e., 1m per km.
 - The list of marathon courses that meet the above criteria can be found on the IAAF website. It is the responsibility of Member Federations and Organisers to make sure that a proper measurement is conducted by an IAAF/AIMS approved Grade A or B International Measurer and that the measurement report is sent to the relevant Area Measurement Administrator for the certificate to be issued, before the race is conducted.
- c) In addition, the top 10 finishers at the IAAF Gold Label Marathons (in 2016 and in 2017) held within the qualification period will also be considered as having achieved the Entry Standard (the list of the Gold Label Marathons for 2016 and 2017 is published on the IAAF Website).

The contact email address for any matters related to qualifying marathon courses is labelraces@iaaf.org.

Race Walk Events

- a) Performances achieved at Race Walk Events staged at International Competitions defined under IAAF Rule 1.1(a), (b), (c), (d), (e), (f), (g) or (i) are valid towards the achievement of the Entry Standards providing the following conditions (where applicable) are respected:
 - the course is (or will be) measured by an IAAF/AIMS Grade "A" or "B" International Road Race Course Measurer;
 - a minimum of 3 International or Area Race Walking Judges are on duty.
- b) Performances achieved at International Competitions defined under IAAF Rule 1.1 (i), or at National Competitions, are valid towards the achievement of the Entry Standards ONLY if the Member Federation concerned submits a specific application to the IAAF. The application letter, indicating the date, venue and programme of events of the Competition, must confirm that the above conditions will be respected.

The 2016 list of current qualifying race walk competitions can be found on the IAAF website. Member Federations who want their national permit competitions to be added to the list for 2017, and qualify for the World Championships, must make sure that a proper measurement is conducted by an IAAF/AIMS approved Grade A or B International Measurer and that minimum three International or Area Race Walking Judges are on duty. This information must be provided to the IAAF by submitting the application form provided (IAAF Circular letter M/24/16 – appendix G) before the race is conducted.

The contact email address for any matters related to qualifying race walk courses is luis.saladie@iaaf.org

AREA CHAMPIONS

Regulations for Automatic Qualification to the IAAF World Championships (not applicable for relays and marathon)

1. The Area Champion (in each individual event to be contested at the World Championships) automatically qualifies for the World Championships, irrespective of whether his performance has reached the Entry Standard. This does not apply to Field Events where the entry of the athlete will be subject to the approval of the Technical Delegates.
2. The Area Champion shall be the one who has achieved the title either in 2016 or 2017. If an Area does not have Area Championships in that period, then the Area may organise an alternate event to select the Area Champion. This designation shall be made before the alternate event, and the IAAF shall be notified of that designation at least one month before the event.
3. The Member Federation of the Area Champion will have the ultimate authority to enter the athlete or not, based on its own domestic standard or qualification system.
4. If the Member Federation of the Area Champion enters the athlete, he will be considered as having achieved the Entry Standard.
5. If the Area Champion, for whatever reason, is not entered, his quota will not be delegated to the second placed athlete and the normal entry rules and conditions apply.
6. For those Area Championships that do not have certain events, the Area Associations can organise alternate Area-specific event Championships with conditions conforming to Area Championships Regulations. The IAAF shall be notified of such alternative Championships at least one month in advance of the events' being held.
7. For an Area having "restricted" Area Championships (where the participation is not open to all athletes), the Area Association may specify an existing competition of a suitable standard for the purpose of identifying the Area Champion. In such cases, it is necessary that all Member Federations within the Area be invited to compete in this Competition. The IAAF shall be notified of such competition at least one month in advance of its being held.

Performances d'Engagement (telles qu'approuvées par le Conseil de l'IAAF en mars et novembre 2016)

Hommes	Épreuve	Femmes
10.12	100m	11.26
20.44	200m	23.10
45.50	400m	52.10
1:45.90	800m	2:01.00
3:36.00 (3:53.40)	1500m (Mile)	4:07.50 (4:26.70)
13:22.60	5000m	15:22.00
27:45.00	10.000m	32:15.00
2:19:00	Marathon	2:45:00
8:32.00	3000m SC	9:42.00
13.48	110m H /100m H	12.98
49.35	400m H	56.10
2.30	Saut en Hauteur	1.94
5.70	Saut à la Perche	4.55
8.15	Saut en Longueur	6.75
16.80	Triple Saut	14.10
20.50	Lancer du Poids	17.75
65.00	Disque	61.20
76.00	Marreau	71.00
83.00	Javelot	61.40
	Heptathlon	6200
8100	Décathlon	
1:24:00	20km Marche	1:36:00
4:06:00	50km Marche	4:06:00
Top 8 des IWR + 8 de la Top Liste	4x100m	Top 8 des IWR + 8 de la Top Liste
Top 8 des IWR + 8 de la Top Liste	4x400m	Top 8 des IWR + 8 de la Top Liste

Conditions de Validité des Performances :

- Toutes performances doivent être réalisées au cours des compétitions organisées ou approuvées par l'IAAF, ses Associations Continentales ou ses Fédérations Membres (en ce qui concerne les épreuves de Marche et de Marathon, voir ci-après).
- Toutes performances doivent être réalisées au cours d'une compétition officielle organisée conformément aux Règles de l'IAAF.
- Toutes performances réalisées dans des épreuves mixtes sur piste ne seront pas acceptées. Exceptionnellement, selon la Règle 147 de l'IAAF, les performances réalisées dans les courses de 5000m et 10.000m pourront être acceptées dans les cas où le nombre d'athlètes d'un sexe ou des deux sexes concourant était insuffisant afin de justifier le déroulement de courses distinctes et où aucun(e) athlète d'un sexe n'a apporté d'aide ou mené l'allure pour un(e) athlète / des athlètes de l'autre sexe. Le cas échéant, les Fédérations Membres doivent soumettre une demande spécifique au département Compétitions de l'IAAF (events@iaaf.org) et fournir la documentation requise.
- Les performances accomplies avec vent favorable, ou pour lesquelles aucune mesure de vent n'est disponible, ne seront pas acceptées.
- Les performances chronométrées manuellement pour les courses du 100m, 200m, 400m, 800m, 110m/100m Haies, 400m Haies et du Relais 4x100m ne seront pas acceptées.
- Les performances en salle seront acceptées.
- Pour les épreuves de courses de 200m et plus, les performances accomplies sur des pistes surdimensionnées ne seront pas acceptées.
- Pour les épreuves de Marche, les performances sur piste (20 000m ou 50 000m) seront acceptées.

Marathons

- a) Les courses de Marathon organisées aux Compétitions visées à la Règle 1.1(a), (b), (c), (f) et (g) de l'IAAF ne seront pas nécessairement incluses dans la liste ; toutefois, les résultats seront homologables comme Performances d'Engagement.
- b) Pour toutes les autres courses de Marathon, seules les performances réalisées sur un parcours respectant les critères suivants sont homologables comme Performances d'Engagement :
- Le parcours a été, ou sera, mesuré par un Mesureur International de Parcours sur Route de Catégorie "A" ou "B" de l'IAAF/AIMS ;
 - Le Certificat de Mesurage devra avoir été établi au maximum 5 ans avant la date de tenue de la course ;
 - La dénivellation totale entre le départ et l'arrivée n'excédera pas 1/1000 en moyenne, c'est-à-dire un mètre par kilomètre.
 - La liste des Marathons dont les parcours respectent les critères ci-dessus est disponible sur le site Internet de l'IAAF. Les Fédérations Membres et les Organisateurs doivent s'assurer qu'un mesurage correct est effectué par un Mesureur International approuvé par l'IAAF/AIMS de Catégorie A ou B et que le rapport de mesurage est envoyé à l'Administrateur Continental du Mesurage compétent en vue de la délivrance du certificat, avant la tenue de la course.
- c) En outre, les 10 athlètes les mieux placés dans les Marathons Label d'Or de l'IAAF (en 2016 et 2017) tenus pendant la période de qualification seront également considérés comme ayant atteint la Performance d'Engagement (la liste des Marathons Label d'Or pour 2016 et 2017 est publiée sur le site Internet de l'IAAF).

Pour toute question se rapportant aux courses de Marathon qualifiantes, veuillez contacter labelraces@iaaf.org.

Épreuves de Marche

- a) Les performances accomplies lors d'épreuves de Marche organisées dans des compétitions internationales telles que définies à la Règle 1.1(a), (b), (c), (d), (e), (f), (g) ou (i) de l'IAAF sont valables pour la prise en compte des Performances d'Engagement dans la mesure où les conditions suivantes (lorsqu'appliquables) sont respectées :
- Le parcours a été, ou sera, mesuré par un Mesureur International de Parcours sur Route de Catégorie "A" ou "B" de l'IAAF/AIMS ;
 - 3 Juges de Marche Continentaux au minimum sont de service lors de la performance.
- b) Les performances accomplies lors des Compétitions internationales définies à la Règle 1.1(i) de l'IAAF ou lors de Compétitions nationales sont valables pour la prise en compte des Performances d'Engagement seulement si la Fédération Membre concernée soumet une demande spécifique à l'IAAF. La demande écrite, indiquant la date, le site et le programme des épreuves de la compétition, doit confirmer que les conditions mentionnées dans le paragraphe précédent seront respectées.

La liste des Compétitions de qualification des épreuves de Marche est publiée sur le site Internet de l'IAAF. Les Fédérations Membres désirant que leurs Compétitions a permis national soient ajoutées à la liste pour 2017 et qu'elles soient qualifiantes pour les Championnats du Monde doivent s'assurer qu'un mesurage correct est effectué par un Mesureur International approuvé par l'IAAF/AIMS de Catégorie A ou B et de la présence de 3 Juges de Marche Continentaux au minimum en service lors de la performance. Ces informations devront être fournies à l'IAAF lors de la soumission du formulaire de demande, avant la tenue de l'épreuve.

Pour toute question se rapportant aux épreuves de Marche qualifiantes, veuillez contacter luis.saladie@iaaf.org.

CHAMPIONS CONTINENTAUX

Réglementation sur la Qualification Automatique pour les Championnats du Monde d'Athlétisme de l'IAAF (ne s'appliquant pas aux relais et au marathon) :

1. Le Champion Continental (dans chaque épreuve individuelle devant être disputée aux Championnats du Monde) est automatiquement qualifié pour participer aux Championnats du Monde, indépendamment du fait qu'il ait atteint ou non la Performance d'Engagement. La qualification du Champion Continental dans les concours ne s'appliquera pas automatiquement mais sera sujette à l'approbation des Délégués Techniques.
2. Le Champion Continental sera l'athlète qui aura conquis son titre en 2016 ou en 2017. Si un Continent n'organise pas de Championnats Continentaux pendant cette période, il pourra organiser une autre Compétition pour sélectionner le Champion Continental. Cette désignation devra être effectuée avant la compétition en question, et l'IAAF devra être notifiée de cette désignation un mois au moins avant la tenue de cette Compétition de substitution.
3. La Fédération Membre du Champion Continental sera l'autorité suprême habilitée à décider d'engager ou non l'athlète, sur la base de ses propres critères nationaux ou de son propre système de qualification interne.
4. Si la Fédération Membre du Champion Continental engage l'athlète, il sera considéré comme ayant atteint la Performance d'Engagement.
5. Si le Champion Continental n'est pas engagé, pour quelque raison que ce soit, en aucun cas cette place dans le quota ne sera reportée sur l'athlète occupant la deuxième place et les règles et conditions normales d'engagement s'appliqueront.
6. Pour compenser l'absence de quelques épreuves dans certains Championnats Continentaux, les Associations Continentales pourront organiser d'autres Championnats Continentaux avec des épreuves spéciales répondant à des conditions conformes à la Réglementation des Championnats Continentaux. L'IAAF devra être notifiée de ces Championnats de substitution au moins un mois avant leur tenue.
7. Dans le cas d'un Continent qui n'aurait que des Championnats Continentaux restreints (où la participation n'est pas ouverte à tous les athlètes), l'Association Continentale pourra choisir une Compétition existante spécifique répondant à des critères appropriés pour identifier un Champion Continental. Dans ce cas, toutes les Fédérations Membres appartenant à ce Continent devront impérativement être invitées à participer à cette Compétition. L'IAAF devra être notifiée au moins un mois avant la tenue de cette Compétition.

Appendix 15.6 – Acknowledgement & Agreement Form

1. In consideration of the right to compete in International Competitions, I,

of _____

[Last Name, First Name] _____ [National Federation] _____

hereby acknowledge and agree as follows:-

- 1.1. I am aware of and have had the opportunity to review the IAAF Rules (the "Rules") and the IAAF Regulations (the "Regulations") available on the IAAF website at <http://www.iaaf.org/aboutiaaf/publications/regulations/index.html>. I consent and agree to comply with and be bound by the Rules and Regulations (and any amendments to the Rules and Regulations as may be made from time to time).
- 1.2. I consent and agree in particular to comply with and be bound by the IAAF Anti-Doping Rules (Chapter 3 of the Rules) and by the IAAF Anti-Doping Regulations and the International Standards incorporated into the IAAF Anti-Doping Regulations. I declare that I am not currently using and will not in the future use any substance or method or other practice which violates the IAAF Anti-Doping Rules. I undertake to compete in Athletics drug free at all times.
- 1.3. I am aware of and have had the opportunity to review the Athlete Information Notice available on the IAAF website at <http://www.iaaf.org/aboutiaaf/publications/regulations/index.html> concerning the use of my personal information by the IAAF. I consent and agree that my personal information may be used by the IAAF in accordance with the Athlete Information Notice.
- 1.4. I consent and agree in particular that my Personal Information including without limitation my Sensitive Personal Information (as those terms are defined in the Anti-Doping Regulations) may be processed for anti-doping purposes in accordance with the IAAF Anti-Doping Rules and the IAAF Anti-Doping Regulations (and the International Standard for the Protection of Privacy and Personal Information incorporated into the Anti-Doping Regulations) by and amongst the IAAF and its Area Associations and Member Federations, the World Anti-Doping Agency, National Anti-Doping Agencies and/or other Anti-Doping Organisations, including, but not limited to, as part of the ADAMS database system.
- 1.5. I am aware of and have had the opportunity to review the IAAF Code of Ethics (the "CoE") available on the IAAF website at <http://www.iaaf.org/about-iaaf/documents/rules-regulations#rules>. I consent and agree to comply with and be bound by the Code of Ethics (and any amendments to the Code of Ethics as may be made from time to time).
- 1.6. I consent and agree that for the limited purpose of promoting the IAAF, the sport of Athletics, or particular athletics competitions, the IAAF may without charge and on a worldwide basis use any images that are taken of me in any media at or in conjunction with any athletics competitions in which the IAAF has an ownership interest, including the World Championships in Athletics and other World Athletics Series events.
- 1.7. I acknowledge and agree that any dispute arising out of a decision made pursuant to the Rules may be appealed exclusively as provided in the Rules to the Court of Arbitration for Sport (CAS). I acknowledge and agree that all decisions of CAS under the Rules shall be final and binding and that I will not bring any claim, arbitration, lawsuit or litigation in any other court or tribunal.
2. Unless renewed upon the IAAF's request at any time, this Agreement shall be of indefinite duration and shall terminate only upon my retirement from Athletics.
3. This Agreement shall be governed by and construed in accordance with the Laws of Monaco. I acknowledge that, by signing this Acknowledgement and Agreement, I have read and understand this Acknowledgement and Agreement and that it is legally binding.

Date: _____

Name: _____

[Print Last Name (in Capitals), First Name]

Date of Birth: _____

[Day/Month/Year]

Signature: _____

Please return to athletes-agreement@iaaf.org

Accord et Adhésion de l'Athlète

1. In consideration of the right to compete in International Competitions, I,

de _____

[Nom de Famille, Prénom] _____ [Fédération Nationale] _____

apporte mon accord et adhésion aux points suivants. Je reconnais :

- 1.1. Avoir reçu des informations sur les Règles des Compétitions de l'IAAF (les "Règles"), et sur la Réglementation de l'IAAF (la "Réglementation") accessibles sur le site Internet de l'IAAF (<http://www.iaaf.org/about-iaaf/documents/rules-regulations>) et avoir eu la possibilité d'en prendre connaissance. Consentir et accepter de me soumettre et d'être lié par les dispositions des Règles et de la Réglementation telles que modifiées de temps à autre.
- 1.2. Consentir et accepter notamment de me soumettre et d'être lié par les dispositions des Règles Antidopage de l'IAAF (Chapitre 3 des Règles) et du Règlement Antidopage de l'IAAF et des Standards Internationaux inclus dans le Règlement Antidopage de l'IAAF. Déclarer que je n'utilise pas actuellement ni n'utiliserais dans le futur de substance ou méthode ou autre pratique qui enfreint les Règles Antidopage de l'IAAF. M'engager à concourir en Athlétisme sans jamais avoir recours au dopage.
- 1.3. Avoir reçu des informations et avoir eu la possibilité de prendre connaissance de la Note d'Information aux Athlètes disponible sur le site Internet de l'IAAF sur l'utilisation de mes données personnelles par l'IAAF: <http://www.iaaf.org/about-iaaf/documents/rules-regulations>. Consentir et accepter que des renseignements de nature personnelle soient utilisés par l'IAAF conformément à la Note d'Information aux Athlètes.
- 1.4. Consentir et accepter en particulier que des informations personnelles, y compris, sans s'y limiter, les données personnelles et confidentielles me concernant (selon la définition de ces termes dans le Règlement Antidopage) puissent être traitées aux fins de lutte contre le dopage, conformément aux Règles Antidopage de l'IAAF et au Règlement Antidopage de l'IAAF (et au Standard international pour la protection des renseignements personnels inclus dans le Règlement Antidopage) par et dans le cadre de l'IAAF, ses Associations Continentales et Fédérations Membres, l'Agence Mondiale Antidopage, les Agences Nationales Antidopage et/ou autres Organisations Antidopage, y compris, sans s'y limiter, dans le cadre de la base de données du système ADAMS.
- 1.5. Je connais et ai eu l'occasion de revoir le Code de l'IAAF de l'éthique (le « Conseil de l'Europe ») disponibles sur le site de l'IAAF à <http://www.iaaf.org/about-iaaf/documents/rules-regulations#rules>. Je consens et accepte de respecter et d'être lié par le Code de déontologie (et ses modifications au Code de déontologie qui pourront être faites de temps à autre).
- 1.6. Consentir et accepter que dans le cadre limité de la promotion de l'IAAF, du Sport de l'Athlétisme, ou de compétitions d'athlétisme en particulier, l'IAAF utilise au niveau mondial et sans me rétribuer toutes les images ou photographies de moi figurant dans tout support d'information et prises lors de compétitions d'athlétisme ou en relation avec des compétitions d'athlétisme dans lesquelles l'IAAF a un intérêt de propriété, dont les Championnats du Monde d'Athlétisme et d'autres compétitions de la Série Mondiale d'Athlétisme.
- 1.7. Donner mon accord et adhésion au principe que tout litige survenant à la suite d'une décision prise conformément aux Règles puisse être porté en appel exclusivement selon les modalités prévues dans les Règles auprès du Tribunal Arbitral du Sport (TAS). Donner mon accord et adhésion au principe que toutes les décisions du TAS selon les Règles soient finales et exécutoires et de m'engager à ne faire aucune réclamation, arbitrage, action ou litige devant tout autre cour ou tribunal.
2. Excepté en cas de reconduction à la demande de l'IAAF à quelque moment que ce soit, cet Accord sera à durée indéterminée et n'arrivera à expiration qu'au jour de ma retraite de l'Athlétisme.
3. Le présent Accord sera régi par le droit monégasque et s'interprétera selon ce dernier. En signant cet « Accord et Adhésion », je reconnaissais avoir lu et compris le présent « Accord et Adhésion », et qu'il est juridiquement contraignant.

Date : _____

Nom : _____

[Nom de famille (Caractères d'imprimerie et Majuscules), Prénom]

Date de Naissance : _____

[Jour/Mois/Année]

Signature : _____

A envoyer à: athletes-agreement@iaaf.org

IAAF World Championships LONDON 2017 04-13 AUGUST



The IAAF World Championships will see the greatest athletes from across the globe return to Queen Elizabeth Olympic Park for an unforgettable Summer of World Athletics.

Don't miss out on your chance to be part of the biggest sporting event of the year.

Tickets on sale at tickets.iaafon2017athletics.com

Appendix 15.7 – Timetable

Session 1									
Friday 4 August - Evening									
18.00	Opening night								
19.00	100 metres (m)								
19.20	Discus throw (m)								
19.30	Long jump (m)								
19.45	Pole vault (m)								
20.00	100 metres (m)								
20.10	Discus throw (m)								
20.15	200 metres (m)								
20.45	100 metres (m)								
21.00	Discus throw (m)								
21.30	100 metres (m)								
21.45	10000 metres (m)								
21.53	10000 metres (m)								
Session 2									
Saturday 5 August - Morning									
10.00	Shot put (m)								
10.05	100 metres hurdles (m)								
10.35	Hammer throw (m)								
10.45	400 metres (m)								
11.00	High jump (m)								
11.30	Shot put (m)								
11.45	100 metres (m)								
12.05	Hammer throw (m)								
12.45	800 metres (m)								
12.53	8000 metres (m)								
Session 3									
Saturday 5 August - Evening									
19.00	Shot put (m)								
19.05	100 metres (m)								
19.25	Hammer throw (m)								
19.35	1500 metres (m)								
20.05	Discus throw (m)								
20.10	100 metres (m)								
21.00	200 metres (m)								
21.35	Discus throw (m)								
21.45	100 metres (m)								
21.53	100 metres (m)								
Session 4									
Sunday 6 August - Morning									
10.00	Long jump (m)								
10.05	3000 metres steeplechase (m)								
10.40	Pole vault (m)								
10.55	Marathon (m)								
11.00	400 metres hurdles (m)								
11.30	100 metres (m)								
11.45	400 metres (m)								
12.05	Hammer throw (m)								
12.45	100 metres hurdles (m)								
12.53	Marathon (m)								
Session 5									
Sunday 6 August - Evening									
19.00	Shot put (m)								
19.05	100 metres (m)								
19.20	Hammer throw (m)								
19.30	1500 metres (m)								
20.05	Discus throw (m)								
20.10	100 metres (m)								
21.00	200 metres (m)								
21.35	Discus throw (m)								
21.45	100 metres (m)								
21.53	100 metres (m)								
Session 6									
Monday 7 August - Evening									
18.10	Pole vault (m)								
18.15	Shot put (m)								
18.30	100 metres (m)								
18.35	200 metres (m)								
18.50	Triple jump (m)								
18.55	400 metres (m)								
19.00	1500 metres (m)								
19.15	Javelin throw (m)								
19.30	400 metres (m)								
19.45	100 metres (m)								
20.00	200 metres (m)								
20.15	100 metres (m)								
20.30	400 metres hurdles (m)								
20.45	400 metres hurdles (m)								
21.00	Shot put (m)								
21.15	400 metres (m)								
21.30	400 metres (m)								
21.45	400 metres (m)								
21.53	400 metres (m)								
Session 7									
Tuesday 8 August - Evening									
18.45	Triple jump (m)								
18.50	100 metres (m)								
18.55	200 metres (m)								
19.00	300 metres steeplechase (m)								
19.15	Javelin throw (m)								
19.30	400 metres (m)								
19.45	100 metres (m)								
20.00	200 metres (m)								
20.15	100 metres (m)								
20.30	400 metres hurdles (m)								
20.45	400 metres hurdles (m)								
21.00	Shot put (m)								
21.15	400 metres (m)								
21.30	400 metres (m)								
21.45	400 metres (m)								
21.53	400 metres (m)								
Session 8									
Wednesday 9 August - Evening									
18.40	Discus throw (m)								
18.45	400 metres (m)								
18.50	800 metres (m)								
18.55	3000 metres steeplechase (m)								
19.00	Javelin throw (m)								
19.15	400 metres (m)								
19.30	100 metres (m)								
19.45	400 metres (m)								
20.00	200 metres (m)								
20.15	100 metres (m)								
20.30	400 metres hurdles (m)								
20.45	400 metres hurdles (m)								
21.00	Shot put (m)								
21.15	400 metres (m)								
21.30	400 metres (m)								
21.45	400 metres (m)								
21.53	400 metres (m)								
Session 9									
Thursday 10 August - Evening									
18.40	Discus throw (m)								
18.45	400 metres (m)								
18.50	800 metres (m)								
18.55	3000 metres steeplechase (m)								
19.00	Javelin throw (m)								
19.15	400 metres (m)								
19.30	100 metres (m)								
19.45	400 metres (m)								
20.00	200 metres (m)								
20.15	100 metres (m)								
20.30	400 metres hurdles (m)								
20.45	400 metres hurdles (m)								
21.00	Shot put (m)								
21.15	400 metres (m)								
21.30	400 metres (m)								
21.45	400 metres (m)								
21.53	400 metres (m)								
Session 10									
Friday 11 August - Morning									
10.00	100 metres decathlon (m)								
10.10	Discus throw (m)								
10.45	100 metres hurdles (m)								
11.05	High jump (m)								
11.35	100 metres (m)								
11.55	1500 metres (m)								
12.25	Shot put decathlon (m)								
12.53	100 metres (m)								
Session 11									
Friday 11 August - Evening									
17.00	High jump (m)								
17.45	400 metres (m)								
18.30	400 metres (m)								
19.35	Discus throw (m)								
20.05	100 metres (m)								
20.10	200 metres (m)								
20.15	1500 metres (m)								
20.30	Hammer throw (m)								
20.45	100 metres (m)								
21.00	Shot put (m)								
21.15	400 metres (m)								
21.30	400 metres (m)								
21.45	400 metres (m)								
21.53	400 metres (m)								
Session 12									
Saturday 12 August - Morning									
10.00	100 metres hurdles (m)								
10.55	4 x 100 metres relay (m)	</							

Appendix 15.9 – World Record Form

AUTHORISATION

BY:

WHEREAS:

- A. The International Association of Athletics Federations ("IAAF") is, on behalf of TDK, promoting a special programme ("Programme") with respect to World Record performances by male athletes at the IAAF World Championships London 2017, held between 4-13 August 2017 ("Competition").
- B. As part of the Programme any male athlete who sets a new IAAF World Record at the Competition (the "Athlete") will be awarded a certain monetary amount (the "Cash Award") by the IAAF on behalf of TDK. The payment of such Cash Award is subject to the General Conditions previously distributed by the IAAF to each IAAF Member Federation.
- C. In return for receiving the Cash Award, the Athlete agrees to undertake certain promotional activities as outlined below.

The Athlete hereby agrees, for no additional consideration, to the following promotional activities in connection with the Programme:

1. The right for the IAAF to use the Athlete's name and/or likeness in advertisements in all kind of media, including but not limited to print media, social media and television, promoting the Programme during and for two (2) calendar years after the Competition and the right for TDK to use the Athlete's name and/or likeness in advertisements in all kinds of media, including but not limited to print media, social media and television, promoting the Programme during and after the end of 2017. Such advertisements may include TDK's name and/or logo and shall always refer to the Programme.
2. To be available during the Competition for two (2) appearances at TDK's internal promotional activities to a reasonable extent (such appearances shall be scheduled so as to respect the Athlete's training and competition schedule). Such activities shall include, but not be limited to, photographic opportunities (group and individual), attendance at TDK's social functions, interaction with TDK's clients at designated functions and acting as spokesperson for TDK at these internal activities.
3. To be available, at any date as to be determined and within the period up until two (2) calendar years after achievement of the new IAAF World Record, for one (1) appearance at IAAF's promotional activities to a reasonable extent (such appearance shall be scheduled so as to respect the Athlete's training and competition schedule). Such activities shall include, but not be limited to, photographic opportunities (group and individual), attendance at IAAF's social functions, at designated functions and acting as spokesperson for the IAAF at these activities.

All out-of-pocket expenses in connection with any such appearances shall be paid by TDK or the IAAF.

The Athlete hereby agrees that in the event the World Record is not ratified by the IAAF or if a granted ratification should be cancelled definitively, the Athlete will not be entitled to receive any compensation for any of the promotional opportunities made available to the IAAF and TDK and shall be required to refund the Cash Award to the IAAF.

Please confirm your agreement to the above by dating, signing and returning the attached copy of this document to the IAAF.

ACKNOWLEDGED AND AGREED

This _____ day of _____ 2017

By (Signature): _____

Name (Please Print): _____

AUTHORISATION

BY:

WHEREAS:

- A. The International Association of Athletics Federations ("IAAF") is, on behalf of TOYOTA Motor Corporation ("TOYOTA"), promoting a special programme ("Programme") with respect to World Record performances by female athletes at the IAAF World Championships London 2017, held between 4-13 August 2017 ("Competition").
- B. As part of the Programme any female athlete who sets a new IAAF World Record at the Competition (the "Athlete") will be awarded a certain monetary amount (the "Cash Award") by the IAAF on behalf of TOYOTA. The payment of such Cash Award is subject to the General Conditions previously distributed by the IAAF to each IAAF Member Federation.
- C. In return for receiving the Cash Award, the Athlete agrees to undertake certain promotional activities as outlined below.

The Athlete hereby agrees, for no additional consideration, to the following promotional activities in connection with the Programme:

1. The right for the IAAF to use the Athlete's name and/or likeness in advertisements in all kind of media, including but not limited to print media, social media and television, promoting the Programme during and for two (2) calendar years after the Competition and the right for TOYOTA to use the Athlete's name and/or likeness in advertisements in all kinds of media, including but not limited to print media, social media and television, promoting the Programme during and after the end of 2017. Such advertisements may include TOYOTA's name and/or logo and shall always refer to the Programme.
2. To be available during the Competition for two (2) appearances at TOYOTA's internal promotional activities to a reasonable extent (such appearances shall be scheduled so as to respect the Athlete's training and competition schedule). Such activities shall include, but not be limited to, photographic opportunities (group and individual), attendance at TOYOTA's social functions, interaction with TOYOTA's clients at designated functions and acting as spokesperson for TOYOTA at these internal activities.
3. To be available, at any date as to be determined and within the period up until two (2) calendar years after achievement of the new IAAF World Record, for one (1) appearance at IAAF's promotional activities to a reasonable extent (such appearance shall be scheduled so as to respect the Athlete's training and competition schedule). Such activities shall include, but not be limited to, photographic opportunities (group and individual), attendance at IAAF's social functions, at designated functions and acting as spokesperson for the IAAF at these activities.

All out-of-pocket expenses in connection with any such appearances shall be paid by TOYOTA or the IAAF.

The Athlete hereby agrees that in the event the World Record is not ratified by the IAAF or if a granted ratification should be cancelled definitively, the Athlete will not be entitled to receive any compensation for any of the promotional opportunities made available to the IAAF and TOYOTA and shall be required to refund the Cash Award to the IAAF.

Please confirm your agreement to the above by dating, signing and returning the attached copy of this document to the IAAF.

ACKNOWLEDGED AND AGREED

This _____ day of _____ 2017

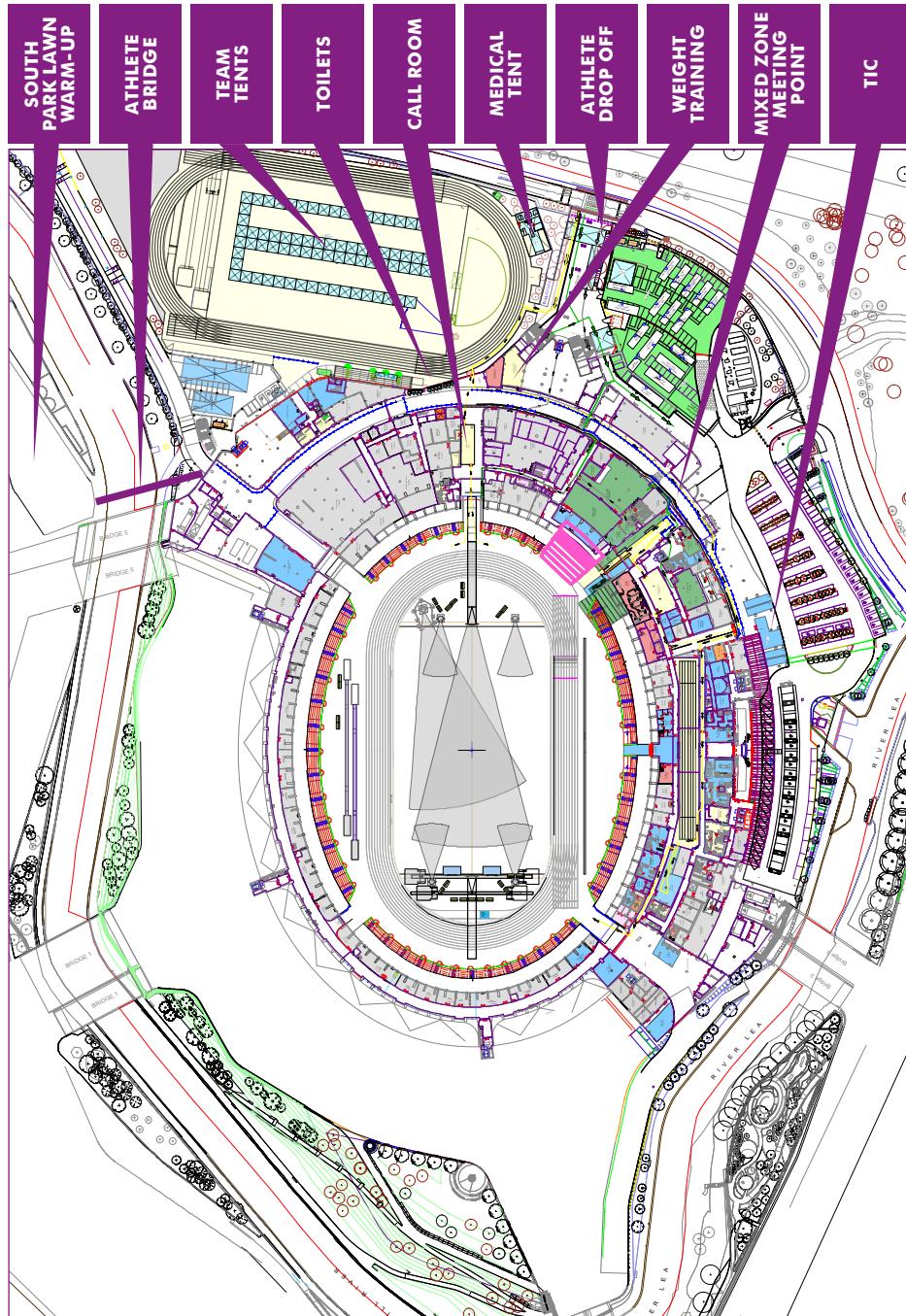
By (Signature): _____

Name (Please Print): _____

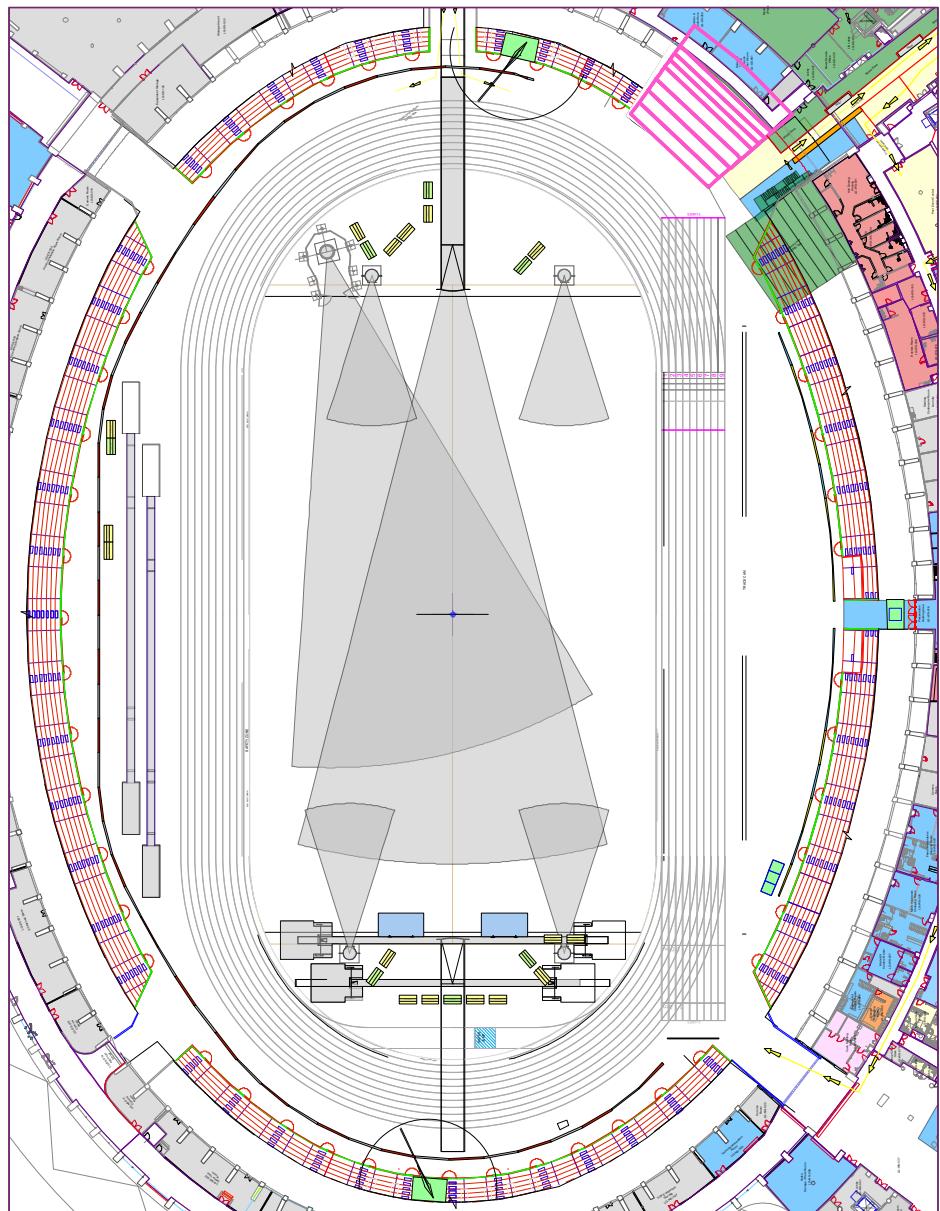
Queen Elizabeth Olympic Park



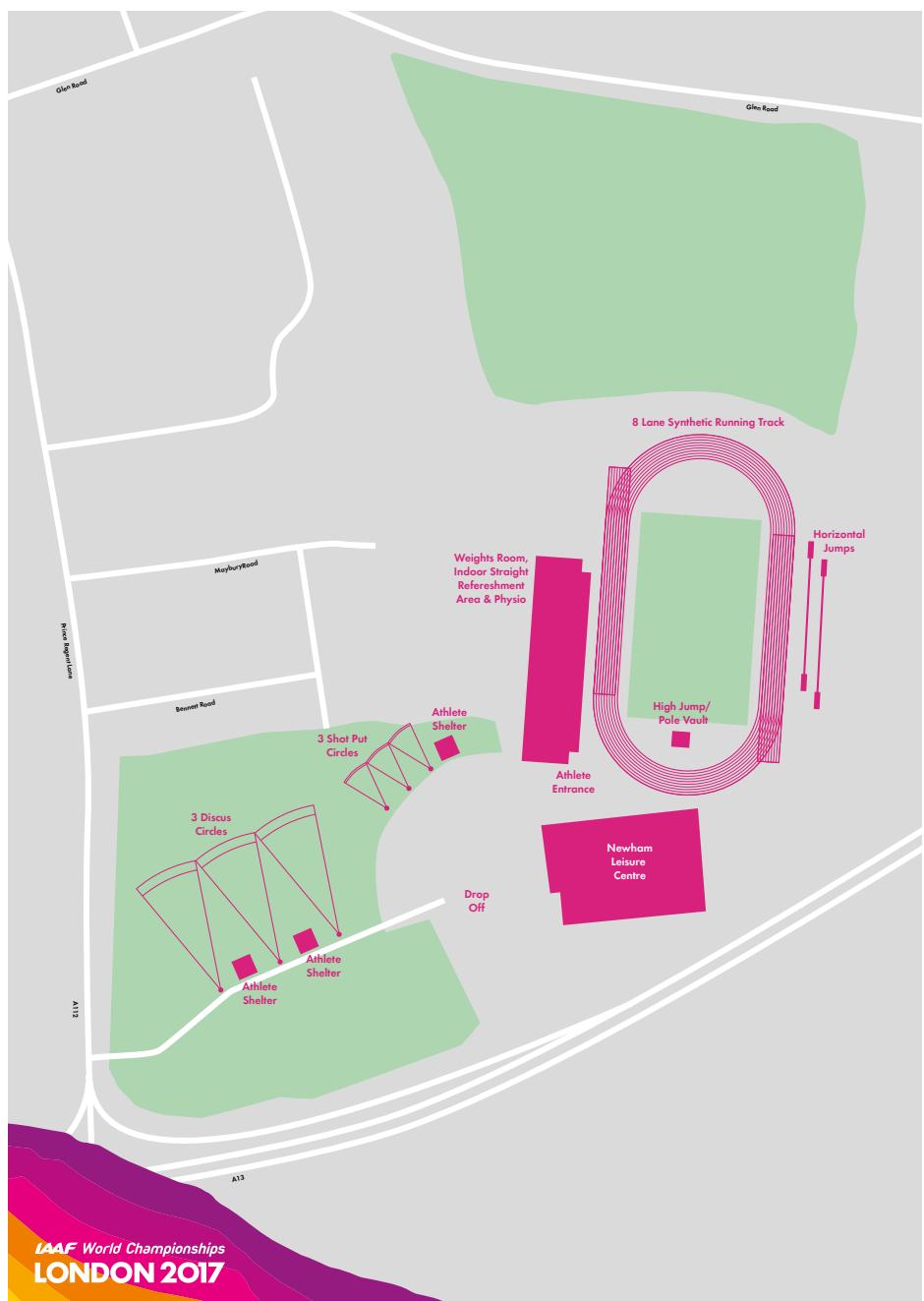
London Stadium



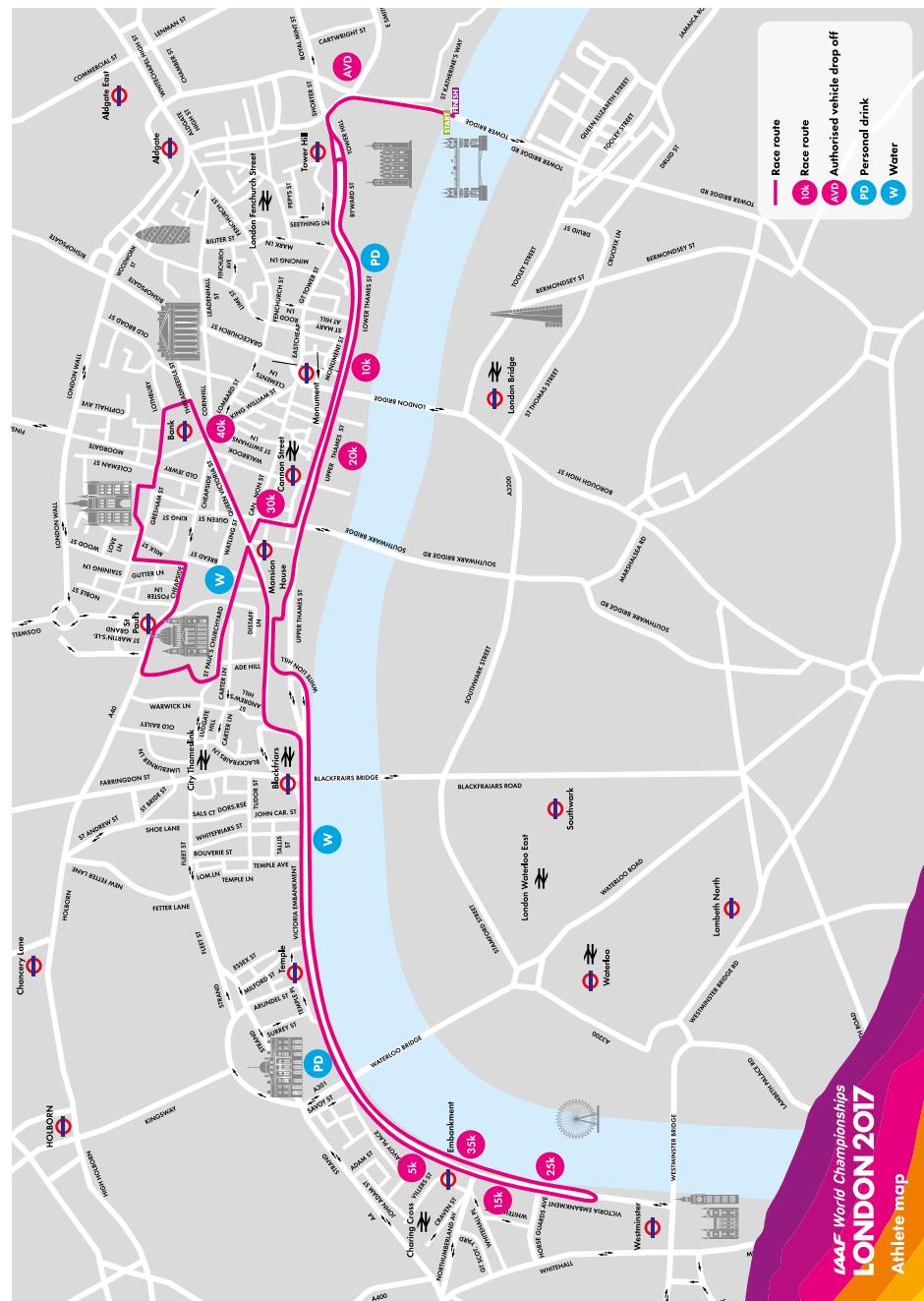
Field of Play



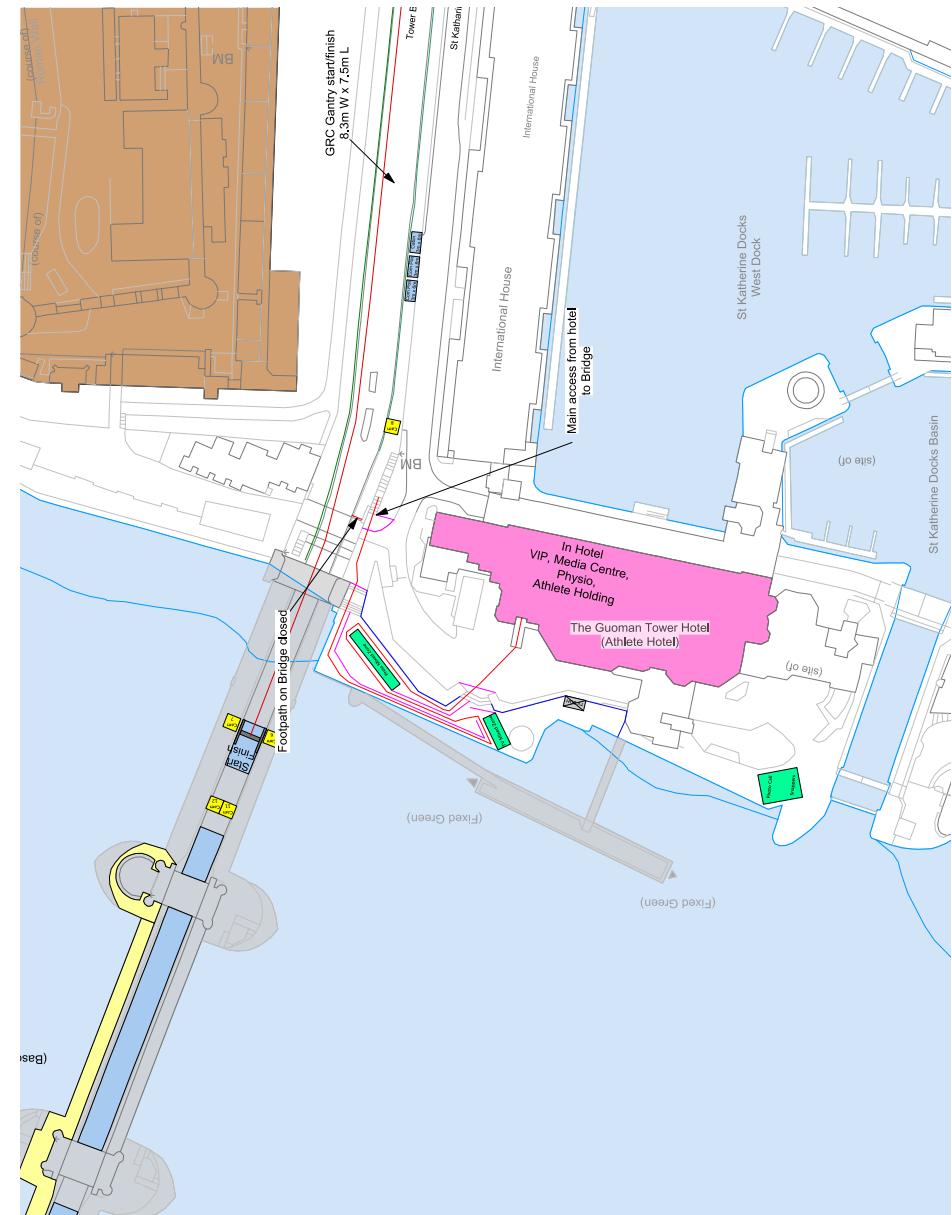
Newham Leisure Centre



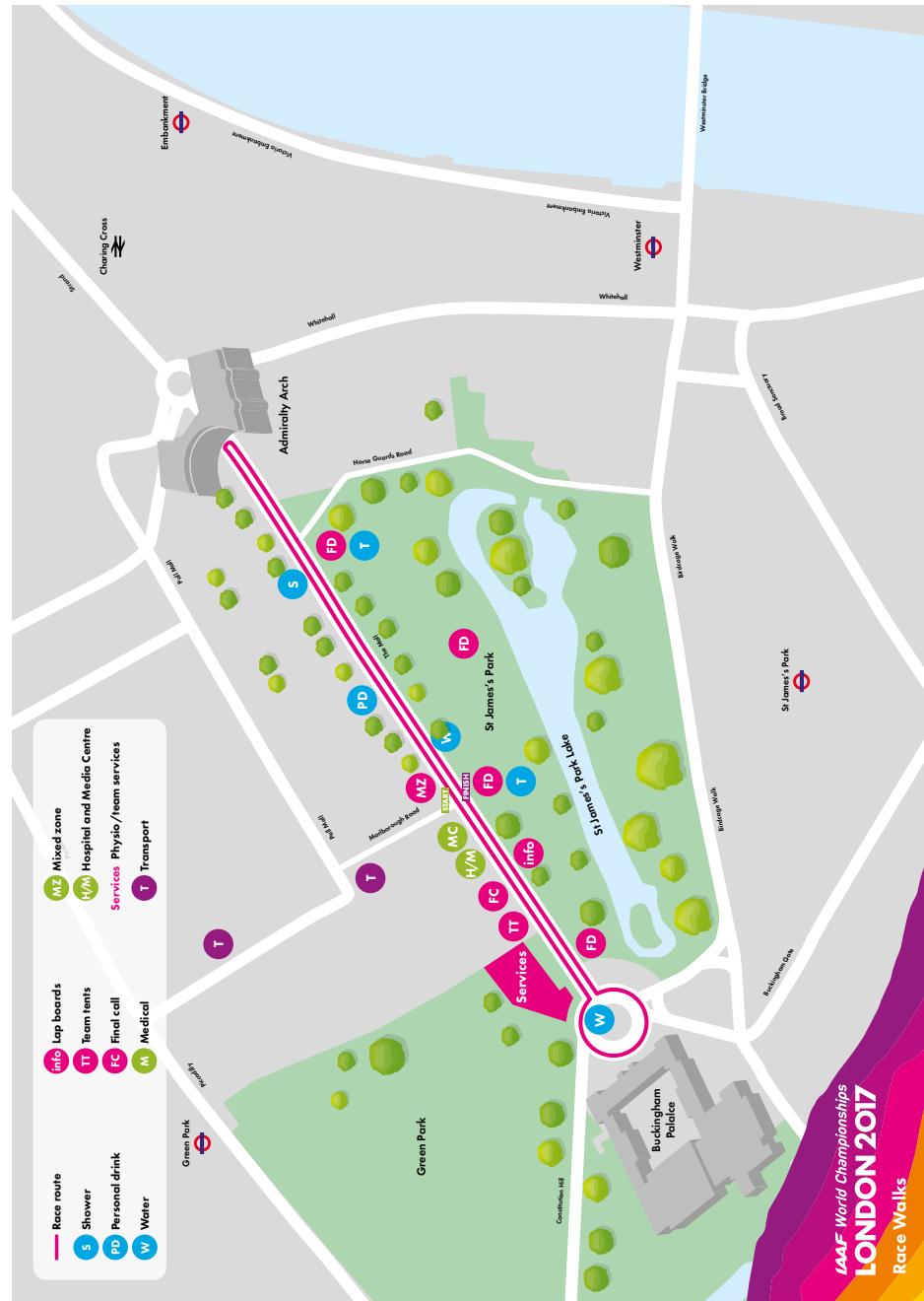
Marathon Course



Marathon Start/Finish



Race Walks Course



Hotel Map

